



**LE PRÉSIDENT
TEBBOUNE PRÉSIDE
UNE RÉUNION
DU HAUT CONSEIL
DE SÉCURITÉ** p.2

«ILS VEULENT FAIRE TAIRE LA VOIX DE L'ALGÉRIE ET CELA N'ARRIVERA PAS !»

Les convictions du Président Tebboune

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision qatarie "Al-Jazeera", diffusé hier soir, destiné à l'opinion publique dans le monde arabe, le Président Abdelmadjid Tebboune a fait constater qu'«ils veulent faire taire la voix de l'Algérie et cela n'arrivera pas», relevant que «celui qui a dit que l'Algérie tombera après la Syrie, s'est trompé». Le Président Tebboune a exposé les positions de l'Algérie sur diverses questions internationales (Libye, Palestine, Sahel) et intérieures (Hirak, corruption, islamisme).

p.2

Quand l'Algérie protège Tripoli



© Photo : D.R.



RACHID LOURARI, EXPERT
EN DROIT CONSTITUTIONNEL, À
PROPOS DU SCRUTIN DE CE SAMEDI

**«La forte mobilisation
des jeunes
augmenterait le taux
de participation»** p.3



LE PROJET DE RETOUR
DE L'IMPORTATION
DE VÉHICULES NEUFS
SE PRÉCISE

**Les demandes des
concessionnaires
seront traitées en
une seule étape !** p.4

Algérie-Allemagne

Rencontre aujourd'hui sur les opportunités d'investissement

Une rencontre algéro-allemande sur les opportunités d'investissement et de partenariat dans la fabrication locale des équipements et le développement des énergies renouvelables et dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures et de la pétrochimie sera organisée aujourd'hui,

Orge

Hemdani instruit les DSA à être intransigeants envers la vente sur pied

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hemdani, a donné lundi des instructions aux directeurs des services agricoles (DSA) des 12 wilayas potentielles en production céréalière pour se montrer intransigeants avec les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui pratiquent la vente sur pied, afin de mettre fin à la spéculation sur ce produit



Accident de la route

37 décès et 1.514 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1.514 autres sont blessées dans des accidents de circulation survenus à travers tout le pays durant la période allant du 30 mai au 5 juin, indique mardi la Protection civile dans un communiqué.

«Ils veulent faire taire la voix de l'Algérie et cela n'arrivera pas !»

Les convictions du Président Tebboune

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision qatarie «Al-Jazeera», diffusé hier soir, destiné à l'opinion publique dans le monde arabe, le Président Abdelmadjid Tebboune a fait constater qu'«ils veulent faire taire la voix de l'Algérie et cela n'arrivera pas», relevant que «celui qui a dit que l'Algérie tombera après la Syrie, s'est trompé».

Le Président Tebboune a exposé les positions de l'Algérie sur diverses questions internationales (Libye, Palestine, Sahel) et intérieures (Hirak, corruption, islamisme).

Le Président Tebboune a commencé par évoquer le Hirak authentique béni qui a sauvé l'Algérie d'une véritable catastrophe ayant failli anéantir l'Etat. Ce Hirak a triomphé par son pacifisme, sous la protection des services de sécurité et de l'armée. L'Algérie, a-t-il rappelé, était sous le contrôle d'un gang, qui voulait profiter de la maladie de l'ancien Président pour s'emparer du pouvoir pour encore cinq ans. «13 millions d'Algériens ont sauvé l'Algérie du cinquième mandat et de la prolongation du quatrième», a-t-il fait constater.

Il estime qu'aujourd'hui, grâce à la prise de conscience du peuple, l'Algérie a dépassé le stade du danger. Il y a un peuple conscient à un très haut degré. Il est d'accord avec la démarche du pouvoir de concrétisation de 54 engagements en référence à 1954. «Les récents rassemblements sont non identifiés et non unis idéologiquement, ni dans les revendications ni dans les slogans, et leurs participants se comptent par centaines. 50 wilayas sur 58 n'ont connu aucun rassemblement dans la période récente», fait remarquer le Président Tebboune qui estime que le peuple a compris que le changement intervient par la voie des institutions.

A propos du courant islamique actif en Algérie, le Président Tebboune relève qu'il est différent du reste des courants islamiques dans d'autres pays. L'Algérie s'est débarrassée à jamais de l'islam idéologique.

A propos du quotidien français «Le Monde», il rappelle que ce journal était interdit en Algérie, et c'est le Président Tebboune qui l'avait réintroduit en Algérie. «Si vous honorez le méchant, il se rebelle». L'Algérie dont a parlé Le Monde n'est pas l'Algérie, dit-il.



■ Tebboune : «En Algérie, la relation entre la Présidence et l'armée est naturelle, et l'armée algérienne est une institution constitutionnelle qui sacralise la constitution de l'État». (Photo: DR)

«France, fait-il observer, il y a trois lobbies en désaccord entre eux : le premier est constitué par les colons qui ont quitté l'Algérie après l'indépendance et ont légué à leurs petits-enfants la haine de l'Algérie ; le second revanchard

également, est une extension de l'OAS (Organisation de l'armée secrète française) à une époque ; et le troisième est composé d'Algériens qui ont choisi de se ranger du côté de la France».

A propos de l'étendue de la cor-

ruption dans la période précédente, le Président Tebboune a rappelé que El 'issaba (le gang) a volé des centaines de milliards de dollars et les a transférés à l'étranger. «Cinquante personnes ont monopolisé les importations à l'époque passée, et elles avaient le pouvoir absolu et la décision de choisir qui avait le droit d'investir en Algérie», a-t-il fait savoir. La corruption est arrivée à un point où elle est devenue une tradition de l'État à un moment donné, a-t-il fait remarquer, ajoutant qu'à ce jour nous découvrirons encore ses prolongements visibles et invisibles.

Le Président Tebboune a défini ce gang comme la kleptocratie, pire que l'oligarchie, dit-il, c'est le pouvoir des voleurs. «La justice a saisi et récupéré toutes les propriétés apparentes du gang et les a rendues au Trésor public. Nous travaillons avec des pays amis en Europe et dans le monde pour aider l'Algérie à découvrir et récupérer les fonds pillés», a poursuivi sur ce thème, le Président Tebboune.

Dans le monde arabe, l'Algérie, estime le Président Tebboune, est visée par un complot car elle-même ne permet pas que l'on conspire contre les pays arabes. Il cite d'autres faits : l'Algérie est le porte-flambeau de la Palestine, du Sahara occidental et des peuples opprimés ; c'est un pays sans dette extérieure et donc indépendant dans sa prise de décision et souverain ; son système social est constitutionnalisés : médecine gratuite, éducation gratuite, subvention des prix, une vie décente pour le citoyen.

A propos de l'institution militaire, il fait observer qu'en Algérie «la relation entre la Présidence et

Quand l'Algérie protège Tripoli

« Dans l'entretien accordé à la chaîne de télévision qatarie «Al-Jazeera», le Président Abdelmadjid Tebboune a évoqué la crise libyenne, en révélant que l'Algérie a «refusé que Tripoli soit la première capitale maghrébine et africaine qui tombe aux mains de mercenaires». «L'Algérie était prête à intervenir d'une manière ou d'une autre pour empêcher sa chute. Quand on a dit que Tripoli est une ligne rouge, on a bien voulu dire ce qu'on a dit, et le message a été délivré à ceux qui sont intéressés», a-t-il fait savoir. «Lors de ma participation à la conférence de Berlin, nous avons demandé la tenue d'élections générales en Libye sous la supervision des Nations unies.

«Les frères libyens ont exigé que la réconciliation libyenne ait lieu en Algérie, et cela a été confirmé par le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale libyen lors de sa récente visite en Algérie», a souligné le Président Tebboune qui estime que cela honore l'Algérie qui veut rendre la pareille à un peuple qui a été à nos côtés durant notre lutte de libération. S'agissant de la question palestinienne, le Président Tebboune a soutenu que «la position de l'Algérie est constante, imprescriptible et immuable».

Rappelant l'accord conclu dans le cadre de la Ligue arabe sur la base du principe de «la terre contre la paix» qui prévoit l'établissement de l'Etat de Palestine comme préalable à la paix, il a souligné qu'«il n'y a hélas aujourd'hui ni paix ni terre», d'où les interrogations sur l'utilité de la normalisation. Concernant les relations avec le Maroc : «Ce n'est pas nous qui avons un problème avec le Maroc, mais le Maroc qui a un problème avec nous», fait-il observer. «La question du Sahara occidental est vieille de 40 ans et elle est entre les mains de la Commission des Nations unies pour la Décolonisation. Les Nations unies considèrent le Sahara occidental comme une colonie», a-t-il rappelé. Pour le Président Tebboune, «Notre position est cohérente et n'a pas changé concernant le Sahara occidental et nous n'acceptons pas le fait accompli, quelles que soient les circonstances».

La République arabe sahraouie est membre fondateur de l'Union africaine».

L'impact sur le Mali et les pays du Sahel est intervenu après que la stabilité de la Libye ait été ébranlée. Il fait savoir que «des convois chargés d'armes lourdes et légères ont été observés par satellite se dirigeant vers la région du Sahel et n'ont été ni empêchés ni arrêtés ! Un tel comportement vise à encercler l'Algérie pour faciliter sa pénétration et pour cette raison nous cherchons à renforcer davantage notre armée». Les dernières manœuvres militaires visaient à «assurer l'Etat prêt des troupes en cas d'urgence», a-t-il précisé.

L. A.

REPÈRE

Haut Conseil de sécurité

Le Président Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de Sécurité

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier mardi une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation des préparatifs des élections législatives de samedi prochain, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier mardi 8 juin 2021, une réunion du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'évaluation des préparatifs des élections législatives du 12 juin 2021», a précisé le communiqué. «Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité, le président de la République a donné des instructions au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et aux responsables des corps de sécurité pour la sécurisation de l'opération électorale, notamment des bureaux de vote, conformément aux dispositions de la loi régissant et encadrant les élections qui garantit à l'électeur la liberté de vote et criminalise toute atteinte à l'exercice de droit consacré par la Constitution», a ajouté la même source. «Soulignant l'importance de ce rendez-vous électoral majeur, le Président Tebboune a affirmé que toutes les garanties constitutionnelles, juridiques et réglementaires sont à même de protéger la volonté populaire et la régularité de l'opération électorale, en concrétisation des dispositions des articles 7 et 8 de la Constitution», a conclu le communiqué.

Agence

l'armée est naturelle, et l'armée algérienne est une institution constitutionnelle qui sacralise la constitution de l'État. La stabilité continue de l'Algérie, grâce à la force de son armée.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Rachid Lourari, expert en droit constitutionnel, à propos du scrutin de ce samedi :

«La forte mobilisation des jeunes augmenterait le taux de participation»

L'expert en droit constitutionnel, Rachid Lourari, dit s'attendre à une participation, notable, des électeurs aux élections législatives de ce samedi 12 juin, avec un taux qui dépasserait, a-t-il indiqué, les 50 %, pour, a-t-il dit, un certain nombre de raisons.

«Il y a une forte participation des jeunes aux candidatures, ce qui pourrait augmenter le taux de participation à ce rendez-vous électoral», a-t-il dit.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne dont il était l'invité de l'émission «La Matinale», l'expert en droit constitutionnel a également mis en avant le nombre de formulaires de souscription de signatures individuelles retirés par les postulants. «Le retrait de 7 millions de formulaires pour recueillir des signatures suppose qu'il y a 7 millions d'électeurs garantis, et avec eux une autre personne de la même famille, ce qui signifie qu'il y aurait une participation d'environ 14 millions d'électeurs», a observé Rachid Lourari.

Dimanche dernier, le président de Djil Djadid, Sofiane Djilali a prédit un taux de participation aux élections législatives de ce samedi, de 40 % ou plus, pour des raisons, a-t-il dit, objectives. Dont le changement du mode du scrutin qui a changé l'approche du citoyen avec des listes ouvertes et le nombre extrêmement important de candidats qui constitue un moteur de mobilisation. «Auparavant, vous aviez des listes fermées et une personne en tête de liste qui es-



■ Sofiane Djilali : «Si, au 13 nous avons un Parlement représentatif, cela donnera de l'espoir et les Algériens seront de nouveau impliqués dans la vie politique de façon à donner un débouché naturel au "Hirak" qui a bouleversé la situation». (Photo : D.R)

sayaient de mobiliser autour d'elles, tandis que le reste des candidats se considérait juste comme un appoint», a-t-il indiqué. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III dont il était l'invité de la rédaction, Sofiane Djilali a, à l'occasion, appelé à une participation large des citoyens à ce scrutin afin de faire passer le souffle révolution «Hirak» de la rue vers l'intérieur des institutions pour, a-t-il observé, qu'on construise définitivement un Etat de droit dans lequel il y aura la pluralité, un débat, mais surtout une cohésion par rapport aux intérêts vitaux du pays. «Si, au 13 nous avons un Parlement représentatif, cela donnera de l'espoir et les Algériens seront de nou-

veau impliqués dans la vie politique de façon à donner un débouché naturel au "Hirak" qui a bouleversé la situation», a poursuivi le président de Djil Djadid. La campagne électorale qui a débuté, pour rappel, le 20 mai pour durer trois semaines avec à la carte des meetings, des conférences-débats et des activités de proximité tout en usant des technologies d'information et de communication et sur les réseaux sociaux sera clôturée aujourd'hui (hier mardi, ndlr), à minuit. La loi organique relative au régime électoral prévoit un silence électoral qui doit être observé dès hier mardi à minuit, par tous les animateurs de la campagne pour les législatives de ce samedi 12 juin

et fixe les étapes de l'opération électorale, du vote jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. Depuis hier soir mardi à minuit donc, candidats et partis observent un silence électoral jusqu'au samedi 12 juin, jour du vote pour une nouvelle Assemblée populaire nationale (APN). Vingt (20) jours durant, les candidats, parrainés ou indépendants, ont parcouru leurs circonscriptions électorales à l'objet de convaincre les électeurs et briguer des voix pour y décrocher le maximum de sièges, appelant à une participation massive.

Rabah Mokhtari

Abderrahmane Benbouzid (ministre de la Santé) :

«Multiplier les efforts pour améliorer les services des urgences médicales»

S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude, relative à l'adoption du réseau de prise en charge des urgences dans la wilaya d'Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a appelé à poursuivre les efforts visant à améliorer les services des urgences médicales, notamment dans les établissements de proximité, et à offrir un service de santé «de qualité».

Dans ce contexte, le ministre de la Santé a précisé dans son intervention que le dossier des urgences médico-chirurgicales «revêt une importance majeure» dans la démarche visant à développer le système national de santé.

A ce titre M. Benbouzid a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à développer les services des urgences au niveau des établissements hospitaliers de proximité qui sont la première interface vers laquelle se tournent les malades.

Il a, dans ce cadre, fait état du

lancement de la réhabilitation des services des urgences au niveau des établissements de santé et de l'organisation et de la coordination de la prise en charge des patients à tous les niveaux : les polycliniques (premier niveau), les établissements hospitaliers (deuxième niveau) et les établissements hospitaliers universitaires (troisième niveau). Le ministre a également fait savoir que le développement du projet de prise en charge des urgences à titre pilote au niveau de la wilaya d'Alger avec la participation de différents professionnels du secteur sera généralisé à l'ensemble du territoire national, invitant les directeurs des établissements de santé à «développer des programmes locaux intégrés et complémentaires en veillant à mettre en place des réseaux assurant la coordination entre les établissements de santé.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a affirmé que l'épidémie de la Covid-19, a eu «un grand impact sur la planification qui a été mise en place

dans le cadre de l'organisation des urgences», ajoutant qu'«en dépit du retard enregistré, il n'empêche que des réalisations ont été accomplies au niveau de la wilaya d'Alger, en ce qui concerne la détermination de cliniques de référence qui travaillent 24h/24 et qui ont bénéficié de la réhabilitation, en vue d'améliorer le niveau de performance», que l'accès à des prestations de qualité, avec des conditions d'accueil et de prise en charge meilleures». Selon le ministre, la politique suivie par le Gouvernement en matière de santé, repose sur «des mesures stipulées par la Loi n° 18-11 du 2 juillet 2018, relative à la Santé et qui vise particulièrement à «organiser le travail des structures sanitaires et des services des urgences et ce, à travers l'unification des structures des urgences, la création des réseaux de prise en charge hiérarchique des urgences, en sus du renforcement des points des urgences de proximité et l'organisation des équipes de Samu».

Moncef Redha

INVESTISSEMENT

Samy Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC)

«Une réglementation pour rendre l'investissement attractif et non répulsif»

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Samy Agli a plaidé, hier mardi, pour une réglementation qui rende l'investissement attractif et non pas répulsif. «Le patronat place beaucoup d'espoir dans les élections législatives de ce samedi 12 juin pour la relance de l'économie nationale. Nous attendons une réglementation qui permette réellement de créer de la richesse pour les Algériens mais aussi, ouverte aux étrangers», a-t-il indiqué. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, Samy Agli a, à l'occasion, mis en avant la nécessité de recourir aux différents types de financements étrangers. Estimant qu'il faudrait adapter nos lois pour permettre aux investisseurs d'aller chercher des financements à l'étranger (...) pour ne pas devoir revenir vers le FMI qui touche à la souveraineté du pays. «C'est une ligne rouge. Le risque doit être pris par le chef d'entreprise», a-t-il dit. Insistant sur l'urgence d'apporter des solutions à la crise.

Le tissu des entreprises en Algérie, relève-t-il, est à 95% constitué de PME et de TPE qui n'ont pas les moyens pour faire face à la crise économique. «L'impact est clair : c'est la perte des emplois», prévient-il, appelant, au passage, à la mobilisation pour préserver les emplois et en conséquence préserver le pouvoir d'achat et la consommation. «L'objectif est d'arriver à une justice sociale», a-t-il poursuivi. Pour le président de CAPC, les entreprises algériennes doivent profiter de la croissance du marché africain. «L'autre défi qui nous attend, c'est l'internationalisation de nos entreprises. Il ne faut pas se contenter de l'exportation qui se limite à une opération commerciale. Il faudrait que les entreprises algériennes puissent être présentes à l'étranger et qu'elles puissent tirer profit de la croissance ailleurs, notamment sur le marché africain que tous les pays du monde convoitent aujourd'hui», a poursuivi Samy Agli, pour qui, l'externalisation des entreprises nationales n'est pas un choix mais une obligation dans le contexte économique mondial. Sur un autre registre, l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne a tiré la sonnette d'alarme sur le blocage du foncier industriel. «Les acteurs économiques ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent pas déposer un dossier d'investissement depuis plus de 15 mois», a-t-il dit.

R.M.

BRÈVE

Reprise des vols internationaux

Nouvelle liaison Alger-Rome-Alger assurée chaque samedi

La Compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier mardi l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Alger-Rome-Alger, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux. Cette nouvelle liaison est prévue tous les samedis à partir du 12 juin prochain, a précisé la compagnie nationale dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux.

A rappeler que la reprise des vols d'Air Algérie s'est effectuée à partir du 1^{er} juin en cours.

Les vols déjà assurés sont : Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (Orly)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis) ainsi que Alger-Frankfurt-Alger (tous les mercredis).

Agence

Le projet de retour de l'importation de véhicules neufs se précise

Les demandes des concessionnaires seront traitées en une seule étape !

Après des mois à la traîne, l'examen du dossier relatif à l'importation de véhicules neufs reprend dans l'espoir de l'achever avant la fin de l'année en cours.

Dans le cadre de la poursuite des efforts déjà entrepris par le département ministériel chargé de ce dossier, quelques mois auparavant, un Comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été installé, selon le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Ziad. Ce qui suscite des interrogations concernant la fin de cette aventure. Cela signifie-t-il la fermeture d'un long cycle de négociation et surtout d'hésitation ? C'est ce que prétendent de nombreux experts qui ont apprécié cette démarche espérant voir bientôt le bout du tunnel.

Également, permettre au consommateur d'acquiescer son propre véhicule et réduire la pression qui pèse sur les prix du véhicule sur le marché. Ce projet tant attendu par le consommateur algérien et par les pouvoirs publics peine à démarrer, malgré les efforts déployés par le ministre de l'Industrie et l'approbation du cahier des charges régissant l'activité des concessionnaires et des autorisations d'importation de véhicules. L'Etat entend faciliter et simplifier la procédure d'examen des dossiers des candidats intéressés par l'importation de véhicule neuf et réduire les délais de leurs examens. « Il est prévu la simplification et de l'allègement des procédures administratives passant de deux étapes à une seule incluant la suppression de l'exigence des documents demandés dans la première étape mentionnée », a précisé M. Ziad. Ce qui a inquiété principalement les citoyens, c'est la lenteur dans



Le ministère devra rapidement dévoiler la liste des concessionnaires agréés pour l'importation de véhicules neufs et la construction automobile. (Photo : DR)

le traitement de ce dossier et l'absence d'une vision stratégique planifiée à court et à moyen terme pour mieux identifier les besoins des consommateurs et encadrer cette activité pour la faire sortir du circuit de l'informel. Le Comité en question a été installé dans le cadre de l'accélération du processus d'évaluation du dossier relatif à l'importation de véhicules neufs. Désormais, le Comité qui devra « débiter dès la semaine prochaine l'étude des dossiers des opérateurs économiques souhaitant activer en tant que concessionnaires de véhicules neufs selon un ordre chronologique du dépôt de leurs dossiers sur la plate-forme numérique dédiée », déterminera la prochaine étape à suivre, sachant l'ancien ministre de l'Industrie, que Ferhat Braham Aït Ali avait déjà accordé une dizaine d'agréments provisoires à des concessionnaires nationaux.

Depuis, aucune information n'a été donnée par les voies officielles sur ce dossier ; contrairement à ce que prétendaient, il y a quelques mois plus tôt, des professionnels du domaine qui avaient affirmé que « le ministère de l'Industrie a annulé les licences d'importations de véhicules neufs ». Épinglés par le Gouvernement, les services du ministère de

tutelle ont réussi après quelques mois d'attente à élaborer le cahier de charge régissant cette activité. Ce cahier de charge a été amendé et revu, selon les exigences du marché et surtout les principes de la souveraineté économique. Le secteur de l'industrie automobile est soumis à des règles strictes devant permettre de lutter efficacement contre la contrefaçon, la corruption et contre les lobbies qui ont monopolisé et colonisé cette activité. Rappelant, à cet effet, l'échec du développement d'une industrie automobile solide.

Désormais, l'Etat veut mettre un terme aux usines de gonflages de pneus et du montage progressivement en maintenant le taux de l'intégration nationale à 30%. Quant au montant des importations des véhicules neufs plafonnés par les autorités à 2 milliards de dollars. Ce qui n'a pas plu aux concessionnaires qui espéraient retrouver le rythme de leur activité d'avant la crise politique et économique, aggravée par la situation sanitaire. Dans l'objectif de relancer effectivement ce dossier et donner de l'élan à l'industrie automobile, l'Etat revoit certaines conditions relatives à cette activité. D'où la mise en place de ce Comité qui devra évaluer le marché du véhicule en Algérie et

les perspectives du développement d'une industrie solide. « Ce Comité exercera ses missions dans le cadre des amendements apportés au décret exécutif n° 21-175 modifiant et complétant les dispositions du décret exécutif 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs », selon M. Ziad. Parmi ces conditions, l'interlocuteur évoque « la simplification et l'allègement des procédures administratives passant de deux étapes à une seule incluant la suppression de l'exigence des documents demandés dans la première étape mentionnée ». Quant au concessionnaire, il devra se soumettre aux conditions fixées dans le cahier de charges, à savoir « honorer toute commande d'achat à hauteur d'au moins 15 % du total des ventes pour les véhicules électriques ». Plusieurs autres mesures seront validées en vue d'encourager la compétitivité nationale et le développement de l'industrie automobile qui séduit d'ores et déjà des investisseurs étrangers qui souhaitent se lancer dans la fabrication de véhicules électriques. Une opportunité pour générer de l'emploi et des bénéfices.

Le Groupe automobile Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) et la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat de l'Ouest (BSTPO) se lancent déjà dans cette aventure. Le trio a signé un accord de partenariat le 29 avril 2021, pour faciliter et développer l'intégration locale dans le domaine de l'industrie automobile en Algérie.

Le ministère devra rapidement dévoiler la liste des concessionnaires agréés pour l'importation de véhicules neufs et la construction automobile. De même pour les marques concernées par cette procédure.

Samira Takharboucht

SPECULATION

Agriculture

Hemdani veut mettre fin à la spéculation de l'orge

Les directeurs des services agricoles (DSA) sont appelés à être intransigeants envers les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui pratiquent la vente sur pied, afin de mettre fin à la spéculation sur ce produit. Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelhamid Hemdani a instruit lors d'une réunion d'évaluation de la campagne moisson-battage 2020-2021, notamment, la collecte d'orge, de consommation et de semence, les directeurs des services agricoles (DSA) des 12 wilayas potentielles en production céréalière pour se montrer intransigeants envers la vente sur pied, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère. Selon la même source, les DSA ont présenté lors de cette réunion organisée par visioconférence, un état des lieux sur le déroulement de la campagne et les problèmes de la collecte de l'orge qui affiche des augmentations des prix sur le marché informel dû « aux pratiques de spéculation, notamment la vente sur pied ».

M. Hemdani a instruit les DSA « à prendre des mesures strictes envers les producteurs et les multiplicateurs d'orge qui se sont engagés à livrer 50% de leurs productions aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) », précise la même source. Le premier responsable du secteur a appelé, à cet effet, les directeurs des services agricoles des wilayas à afficher la liste des producteurs signataires de conventions avec les CCLS.

En outre, il a instruit les DSA « d'intensifier les sorties sur le terrain » en impliquant l'ensemble des acteurs, notamment la Chambre d'agriculture, l'interprofession, les associations et les subdivisionnaires pour sensibiliser les producteurs d'orge sur l'importance de la collecte afin d'assurer la couverture en semence pour la campagne prochaine et l'approvisionnement des éleveurs en orge de consommation.

M. Hemdani a rappelé, au cours de cette réunion, le contexte mondial actuel marqué par la flambée des prix des céréales, tout en appelant les DSA « à l'application effective du plan opérationnel et organisationnel mis en place pour la collecte des céréales en général et en particulier de l'orge au cours de la présente campagne » lancée officiellement au niveau de quelques wilayas, souligne le communiqué.

D'autre part, le ministre a sollicité les directeurs des services agricoles pour rassurer les céréaliculteurs sinistrés que leurs crédits de campagne seront rééchelonnés automatiquement après validation de la commission de wilaya. Par ailleurs, M. Hemdani, a instruit jeudi passé, les différents intervenants dans la filière avicole d'envisager l'examen de la constitution d'un stock de régulation en viandes blanches, dans le but de stabiliser les prix et préserver les revenus des éleveurs. Selon un communiqué du ministère, cette instruction a été émise lors d'une réunion de travail qu'il avait présidée et qui a été consacrée à l'examen de la situation actuelle de la filière avicole après une période de perturbation accentuée par la spéculation.

Manel Z.

Groupe Serport

Mise en place d'une plate-forme portuaire d'échanges de données numériques

Une plate-forme communautaire portuaire d'échanges de données numériques (APCS) a été lancée lundi dernier par le Groupe Serport. Cette plate-forme devrait apporter, selon le P-dg du groupe de services portuaires Serport, Djelloul Achour, une véritable valeur ajoutée aux ports et à leurs utilisateurs.

La mise en place de la plate-forme a été faite par Algerian port community system, filiale du groupe Serport, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il permettra une meilleure organisation des flux d'information, une dématérialisation du circuit documentaire et une traçabilité du passage des cargaisons. Ce qui va permettre par la suite de réduire d'une manière conséquente la durée des opérations commerciales tout en réduisant les coûts, a expliqué M. Achour, lors d'un point de presse, à l'occasion du lancement officiel de cette plate-forme.

Selon les précisions du premier responsable de Serport, le lancement de la plate-forme numérique s'inscrit dans le cadre des objectifs des pouvoirs publics qui consistent à dématérialiser toutes les opérations portuaires et fédérer les usagers du port dans le but de

réduire les surcoûts engendrés par les anciennes pratiques et qui sont « évalués à plusieurs millions de dollars ».

Le même responsable a précisé, en outre, que la plate-forme APCS a été développée et mise en service par une équipe pluridisciplinaire composée exclusivement des cadres du groupe Serport, notamment des ingénieurs en informatique, des cadres dans les métiers de la logistique portuaire qui ont déjà développé des opérations similaires dans le cadre du système d'information dans le port.

« C'est un projet national à 100% », s'est-il félicité, ajoutant que le recours aux experts étrangers pour l'acquisition d'une telle plate-forme aurait coûté près de 25 millions d'euros. Il a rappelé, à l'occasion, qu'avant ce projet, le pays avait déjà tenté plusieurs partenariats avec des experts étrangers pour la gestion digitale des ports, mais le recours aux experts étrangers générerait des coûts immédiats, a-t-il relevé.

M. Achour a cité à titre d'exemple la joint-venture, lancée par le biais du ministère des Transports, avec le partenaire Emirati DP.WORLD. Ce dernier devait avoir la charge

de la mise en place, l'exploitation, la maintenance et le développement d'un G.U.E (Guichet unique électronique) au niveau des ports d'Alger, d'Oran et de Skikda pour le généraliser par la suite à l'ensemble des ports nationaux de commerce. Il a rappelé également qu'en 2016, une joint venture, selon la règle 51/49, a été créée sous la dénomination Djazair Port Community System (DPCS-SPA) par cinq associés, dont trois entreprises portuaires d'Alger, de Skikda et d'Oran et deux entreprises émiraties, en l'occurrence D.P. World LLC et D.T. World LLC. « Mais ce partenariat n'a pas pu voir le jour alors il a été décidé de dissoudre la société », a-t-il fait savoir au passage.

Soulignant la mission de son groupe, M. Achour a affirmé que Serport compte moderniser davantage les ports algériens afin de les hisser aux standards internationaux. « Notre programme compte également promouvoir le positionnement des ports algériens sur le marché mondial et contribuer favorablement au développement du commerce extérieur du pays », a-t-il assuré dans ce sens.

Manel Z.

INFO EXPRESS

**Relizane
Le village de Bouazid face à l'insuffisance de couverture sanitaire**

Malgré des sommes faramineuses débloquées pour le secteur de la santé en vue d'améliorer le cadre de vie des zones reculées, certaines pataugent encore. En effet, les habitants du village Bouazid, relevant de la commune de Belacel n'en finissent pas de se plaindre de l'insuffisance de la couverture sanitaire, notamment le manque d'officine au niveau de leur commune, puisque ces derniers se retrouvent contraints d'effectuer un parcours du combattant pour avoir accès à des soins, principalement pour les femmes enceintes sur le point d'accoucher, les malades chroniques et les personnes âgées. La situation est d'autant plus alarmante que certaines localités de ladite commune vivent dans un isolement plus que pénalisant. Au niveau de quelques villages isolés, contracter une maladie est parfois synonyme, pour les habitants, d'une mort latente. Selon un villageois, seule les caravanes sanitaires de la Protection civile, ainsi que les associations sont les seules qui nous apportent aide et assistance aux populations isolées, notamment les femmes enceintes, les enfants en bas âge à faire vacciner et autres malades souffrant de maladies chroniques. Les moyens permettant de faire face à de nombreuses pathologies font largement défaut.

N. Malik

Mila

Visite guidée de la 7^e brigade blindée de Télégma au profit de la presse

Une visite guidée de la 7^e brigade blindée chahid Messaoud Benhadj de Télégma (Sud de Mila), été organisée lundi au profit des représentants des médias publics et privés.

L'objectif de la manifestation est de présenter à la presse et à toutes les franges de la société à travers elle, l'une des plus importantes institutions militaires relevant de la 5^e région militaire (RM) et ses diverses unités de formation et d'instruction pour préparer le soldat au combat afin qu'il soit prêt à intervenir le cas échéant dans le cadre de ses missions, a indiqué dans son allocution le commandant de cette brigade, le général Mahmoud Dridi. Le même officier supérieur a déclaré que cette initiative s'inscrit dans le cadre de «la politique de communication de l'institution militaire pour présenter ses différentes structures et établir des passerelles interactives avec le peuple en vue de renforcer la relation armée-nation». «La presse est un moyen de faire connaître la 7^e brigade blindée,



le quotidien de ses éléments, le suivi sanitaire et moral qui leur est assuré par le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire, ses moyens humains et matériels et ses armes qui permettent d'être opérationnels et efficaces lors des interventions dans le cadre des missions constitutionnelles de l'institution militaire au service du peuple et du pays», a-t-il ajouté. Le programme de la visite a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le quotidien des soldats au sein de la 7^e brigade blindée en plus de la visite de ses bataillons, dont le bataillon 752 pour prendre connaissance de sa principale arme qui est le char T-90 S et son simulateur d'entraînement

en salle. Des explications ont été données au niveau du bataillon 757 sur le système de simulation des batailles en salle, dans le cadre de la préparation des soldats en vue d'élever leur compétence opératoire, préserver la longévité des engins et économiser les munitions à la faveur des programmes d'instruction virtuels. Les éléments du bataillon 756 d'artillerie anti-aérienne ont présenté, de leur côté, des exhibitions de Kuk Sool, révélateurs du niveau de préparation au combat des éléments de la 7^e brigade blindée au même titre que les autres bataillons, et leur maîtrise des nouvelles technologies.

Agence

Visite guidée au profit de médias nationaux à l'Etablissement de rénovation du matériel automobile

L'Etablissement de rénovation du matériel automobile relevant de la Direction centrale du matériel (DCM) au ministère de la Défense nationale (MDN), a organisé hier une visite guidée, au profit de médias nationaux, dans ses différents ateliers, et ce, dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2020-2021. Dans le cadre des initiatives tendant à faire connaître les différentes unités et structures de l'ANP, l'Etablissement de rénovation du matériel automobile Chahid Mouloud-Touati à Dar El Beïda (1^{re} Région militaire) a organisé une visite guidée au profit de différents médias nationaux. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur de l'Etablissement, le colonel Loucif Rebai, a précisé que «cette visite permet à la famille de la presse et à

travers elle, au grand public de prendre connaissance des missions, spécialités et diverses méthodes modernes et équipements sophistiqués de l'Etablissement ainsi que de ses méthodes de rénovation des véhicules, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions». «Le Haut commandement de l'ANP vise à travers cette manifestation à mettre en exergue le niveau de professionnalisme atteint par les Forces armées et à renforcer les relations avec les médias nationaux et par conséquent le lien «Armée-Nation», a-t-il souligné. La délégation des journalistes a visité les différents ateliers de l'Etablissement où elle a écouté des explications détaillées sur son fonctionnement. Elle a, en premier lieu, visité l'atelier «Fox-2» (maintenance et réparation des véhicules de combat) ainsi que la

station mobile de maintenance et de graissage multiservices, outre la présentation d'une fiche technique sur le département de rénovation des engins des travaux publics. Ensuite, la délégation s'est rendue dans un atelier de maintenance et de réparation du camion Zetros (marque Mercedes), doté d'un scanner pour la détection des différentes pannes. La délégation a également visité les deux départements de rénovation des poids lourds et légers avant de se rendre dans l'unité de rénovation des moteurs et des parties où plusieurs modèles de moteurs de véhicules et de camions utilisés par les unités de l'ANP, ont été exposés. A la fin de cette visite, des échantillons du matériel rénové, véhicules, camions et moyens spéciaux relevant de l'ANP ont été exposés.

Agence

INFO EXPRESS

**Alger
Coupure d'eau préventive à Boufarik en raison de suspicions sur sa qualité**

L'unité Blida de l'Algérienne des eaux (ADE) a procédé, lundi, à une coupure d'eau «préventive» à la cité Boudjar de la commune de Boufarik (Nord), en raison de suspicions pesant sur sa qualité, a indiqué cette entreprise dans un communiqué. Pour préserver la santé publique, garantir la qualité de l'eau et éviter tout risque de contamination de l'eau potable, l'ADE de Blida a procédé à une coupure d'eau préventive à la cité Boudjar, aux fins de confirmer la potabilité des eaux consommées, a-t-on ajouté de même source. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les services techniques du centre de Boufarik, en coordination avec ceux de l'Office national d'assainissement et de la commune de Boufarik, a, par ailleurs, précisé la même source, signalant la mise à disposition de citernes d'eau pour assurer l'alimentation des citoyens de cette denrée vitale et éviter toute atteinte à la santé publique. La même entreprise a signalé la poursuite en cours des travaux de réparation de la panne ayant touchée, dimanche, la conduite de pompage (500 mm) de la station de Chiffa alimentant les quartiers du centre-ville de Blida, avec la mobilisation de camions citernes mobiles au profit des quartiers touchés, selon les priorités. L'ADE de Blida a rassuré les citoyens quant au retour de la situation à la normale, dès la fin de ses travaux.

SOS

M^{me} Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB. : 07 99 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB. : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB. : 07 82 51 96 83

Israël

Ashkenazi met en garde Netanyahu contre l'explosion de la situation aux abords d'Al-Aqsa

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Gabi Ashkenazi, a averti, dimanche 6 juin, le Premier ministre Benjamin Netanyahu de l'explosion de la situation à proximité de la mosquée d'Al-Aqsa, en raison d'une marche prévue regroupant des milliers de colons.

Dans une lettre adressée à Netanyahu, il a réclamé «une réunion pour discuter de la situation sensible à Jérusalem (Al-Qods occupée)», a rapporté la chaîne de télévision israélienne Channel 12.

Ashkenazi a également appelé Netanyahu «à annuler ou à changer le lieu de la "Marche des drapeaux", à laquelle des milliers d'Israéliens défilent dans la zone de Bab al-Amud, au centre d'Al-Qods.

«Il y a une augmentation de la sensibilité au niveau international, en ce qui concerne la ville de Jérusalem», a-t-il souligné. Plus tôt dimanche, le quotidien israélien Maariv a rapporté que la police d'occupation israélienne avait permis aux groupes d'extrême droite d'organiser une marche pour des milliers de colons dans la ville sainte occupée. Cet événement provocateur baptisé «Marche des drapeaux» est censé passer par Bab al-Amud, l'une des portes de la vieille ville d'Al-Qods, et se diriger vers le mur d'Al-Buraq, sur l'esplanade des mosquées. La marche, au cours de laquelle de nombreux drapeaux israéliens seront hissés, devait avoir lieu le mois der-



nier, coïncidant avec l'anniversaire (selon le calendrier hébreu) de l'occupation de l'Est d'Al-Qods en 1967.

Mais elle a été reportée à la suite de l'agression israélienne contre Gaza et les heurts contre les fidèles palesti-

niens à l'Est d'Al-Qods et dans la mosquée d'Al-Aqsa.

Mohamed El Ouahed

Marche pour la liberté du peuple sahraoui

Soutien du maire de Santander à cette manifestation

Des marches de soutien au peuple sahraoui se poursuivent dans différentes régions d'Espagne durant tout le mois de juin, pour dénoncer la négligence de la communauté internationale du conflit au Sahara occidental et la complicité du gouvernement espagnol avec le régime d'occupation marocain. La Marche pour la liberté du peuple sahraoui, un circuit pédestre dans toute l'Espagne qui traversera plusieurs communes par étapes, a démarré le 19 mai de différents points et est arrivé dimanche à Santander pour converger à Madrid le 19 juin. Le maire de Santander, Gema Igual, a présidé la réception des participants dimanche et a réitéré le soutien de la mairie à cette manifestation de solidarité. «Vous pouvez compter sur le soutien de notre conseil municipal à travers toutes ces initiatives qui rendent la question du Sahara occidental visible et pour répondre aux besoins les plus immédiats de ses citoyens», a déclaré Gema Igual. Les groupes parlementaires Régionalistes, Populaires, Socialistes et Citoyens ont signé une déclaration de soutien à la Marche pour la liberté du peuple sahraoui. L'étape de ce lundi, Santander-Torrelavega, est partie de la Chambre régionale



après que la présidente de l'Intergroupe parlementaire Paix et Liberté pour le peuple sahraoui, Maria Teresa Noceda, a lu la déclaration de soutien à la Marche que quatre groupes parlementaires ont signée : Régionalistes, Populaires, Socialistes et Citoyens. «C'est une fierté d'ouvrir

les portes pour recevoir aujourd'hui ceux qui marchent pour une juste cause, celle du peuple sahraoui», a déclaré le président du Parlement, Joaquin Gomez, dans les quelques mots de bienvenue qui ont précédé la lecture de la déclaration.

Il est prévu que la marche se rende égale-

ment dans d'autres municipalités telles que Santoña, Güemes, Somo, Bezana, Torrelavega, Los Corrales, Barcena de Pie de Concha, Reinosa ou Aguilar de Campoo. Pendant le temps que durera la marche, des activités et des événements dans les villes se dérouleront pour valoriser l'engagement de la société civile et continuer à apporter un soutien à cette initiative, qui a le soutien de plus de 400 organisations, et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et du Front Polisario en tant que seul et légitime représentant du peuple sahraoui. Le 19 juin, toutes les colonnes devraient arriver à Madrid et se réunir à la Puerta del Sol à 11h30, d'où elles partiront pour le ministère des Affaires étrangères afin de livrer un manifeste et d'organiser un événement politico-culturel. L'initiative «Marche pour la liberté» est une action directe non-violente pour revendiquer et donner de la visibilité à la lutte du peuple sahraoui. Des centaines de personnes et des dizaines d'entités ont rejoint cette marche. Des organisations, associations et partisans de la cause sahraouie de tout l'Etat espagnol y participent.

R.I

contribution

Luxembourg

Ce petit pays de l'Europe à partir duquel le Makhzen marocain attaque l'Algérie

En effet, le Luxembourg – puisque c'est de lui qu'il s'agit – n'a jamais éprouvé le moindre scrupule à recevoir en secret, pour les faire fructifier, les milliards des multinationales et des capitalistes qui veulent échapper à l'impôt, quand ce n'est pas l'argent sale de la criminalité et du terrorisme. Dans ce pays, l'adage disant que «l'argent n'a pas d'odeur» est d'application. Ainsi y accueille-t-on sans sourciller l'argent amassé par les trafiquants de drogue comme par exemple la narco-monarchie moyenâgeuse et rétrograde du Maroc qui inonde la planète de sa drogue et qui pratique le tourisme sexuel pour appâter tous les pervers friands de chair fraîche, ce Maroc qui abrite des félons comme Saïdani, Aboud et autres crapules, et qui finance Rachad, le MAK et tous les groupes anti-algériens. Il faut savoir que le Makhzen marocain mène la danse en étant présent dans toutes les manifestations organisées en Algérie par les traîtres de la nation.

De Genève à Paris en passant par Bruxelles, le Makhzen est toujours là. Il offre même la logistique et l'argent aux organisations subversives anti-algériennes. La guerre de 4^e génération a été évoquée par le général de corps d'armée Saïd Chanagriha et les différents éditoriaux de la revue *El Djeich* n'ont pas cessé de nous alerter sur les attaques qui visent l'Algérie. On remarque les différentes arrestations de réseaux entiers liés aux organisations terroristes Rachad et du MAK, des réseaux qui versent dans la subversion et qui sont très actifs sur la toile et sur le terrain avec des recrutements, des caches d'armes et de l'argent qui circule en milliards. Les différentes opérations des services de sécurité ont permis de démanteler de nombreux réseaux liés à ces nébuleuses financées et soutenues par le Makhzen marocain. Mais voilà donc que le petit Luxembourg, chiure de mouche sur la mappemonde, rejoint la cabale anti-Algérie pour chanter à l'unisson avec la chorale habituelle les mêmes airs «démocratiques» et «droits-de-l'hommes», airs concoctés dans les laboratoires de l'impérialisme et du sionisme et propagés par des cercles occultes qui veulent coûte que coûte démanteler notre patrie et notre armée, colonne vertébrale de notre pays. C'est ainsi qu'un torchon luxembourgeois, qui travaille sur commande pour des officines très discrètes et qui sert les intérêts impérialistes qui ciblent l'Algérie, a publié une série d'articles contre notre pays et son armée ainsi que ses services de renseignement, armée et services de renseignement algériens qui – rappelons-le – ont donné des leçons à toute la planète en matière de lutte antiterroriste au moment où de nombreux pays occidentaux font preuve d'un laxisme inqualifiable à l'encontre de ces terroristes installés confortablement en Occident et qui continuent leur prosélytisme au su et au vu de tout le monde. Pour mieux comprendre quelle mouche a piqué les Luxembourgeois, il est intéressant de connaître le fait suivant : le 25 janvier dernier, le Luxembourg a signé un accord avec le Maroc dans le cadre d'un partenariat dans le domaine numérique afin de mettre leurs compétences en commun pour développer la digitalisation des services publics des deux pays. Le GovTech Lab du mi-

Le Makhzen marocain continue sa sale guerre contre l'Algérie et, cette fois, l'assaut est venu d'un petit pays d'Europe réputé pour être un paradis fiscal.



nistère de la Digitalisation/CTIE luxembourgeois et la Digital Factory de l'Agence marocaine du développement du digital se sont engagés à collaborer étroitement.

La confiance numérique, l'inclusion numérique et les infrastructures numériques sont les objets de cette collaboration. Ce n'est donc pas un hasard si cet accord entre le Maroc et le Luxembourg a entraîné une certaine presse à vociférer contre l'Algérie. Au lieu de s'occuper des affaires luxembourgeoises, une feuille de chou prétentieusement appelée *l'Essentiel* s'est mis en tête de critiquer l'Algérie en entonnant le sempiternel refrain de la «démocratie», de la «liberté d'expression» et des «droits de l'Homme», évoquant le cas de Nekiche et s'attaquant à nos services de renseignement. Il faut noter cependant que, contrairement à ce qu'indique son nom, ce journal est loin d'être essentiel pour diffuser de l'information, car les peuples occidentaux vivent sous la domination capitaliste d'une minorité oligarchique et n'ont pas accès à une information objective, ils subissent sans même le savoir une propagande insolente qui leur lave le cerveau. Et les Luxembourgeois n'échappent pas à la règle. On ne s'étonnera donc pas de voir que ce canard luxembourgeois encouragé par les amours numériques de son pays avec le Maroc a rejoint la troupe folklorique anti-algérienne. Bien sûr, pas un mot sur les milliards déposés sur des comptes off shore, ni sur les scandales de pédophilie auxquels se livre la jet set occidentale dépourvue de toute moralité. Pourtant, ce ne sont pas les scandales financiers qui manquent dans ce petit pays de Cogne pour les capitalistes. On a connu les LuxLeaks en 2014 qui, suite à une longue enquête menée par plusieurs journaux, avaient révélé des centaines d'accords fiscaux avantageux qui avaient été conclus par des cabinets d'audit avec l'administration fiscale luxembourgeoise – eh oui, le service des impôts luxembourgeois lui-même ! – au profit de nombreux clients qui voulaient échapper à l'impôt, la plupart étant des multinationales comme Ama-

zon, Apple, Pepsi, Ikea, Heinz, Deutsche Bank, Disney, Skype, etc. En février dernier, suite à une nouvelle enquête, un consortium de journaux a mis à jour un autre scandale appelé cette fois l'OpenLux impliquant non seulement des multinationales mais aussi des particuliers, grands milliardaires et personnalités médiatiques, qui veulent optimiser leurs revenus, et, cerise sur le gâteau, la mafia italienne et la pègre russe, ainsi que la Ligue, parti d'extrême droite italien. Cette longue enquête fait état d'un total de 55 000 sociétés offshore, dont les actifs représentent la somme astronomique de 6 500 milliards d'euros. Ce n'est pas pour rien que le Luxembourg est classé dans le top 5 des paradis fiscaux.

Admettons que la presse luxembourgeoise éprouve quelque gêne à évoquer les scandales financiers récurrents de son pays, il y aurait pourtant bien des articles à traiter au lieu de se mêler des affaires algériennes. Puisque le Luxembourg s'engage dans un partenariat avec le Maroc, pourquoi ne pas parler du trafic de drogue auquel se livre le roitelet d'opérette Mohammed VI, le roi des dealers ? Pourquoi ne pas aborder le thème de l'emprisonnement et de la torture en prison des opposants marocains ? Pourquoi ne pas se pencher sur cette monarchie désuète qui occupe un territoire qui n'est pas le sien, et qui bafoue les droits du peuple sahraoui en maltraitant des femmes et des hommes qui veulent leur indépendance et qui ont tout simplement le droit de vivre libres comme tous les peuples ? Nous avons tous vu les images terribles de ces milliers d'enfants marocains qui ont fui le Maroc pour rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta, dans l'espoir d'échapper à la misère noire dans laquelle ils sont plongés, sans que leur monarque grassouillet lève le petit doigt pour les en sortir. Ce roitelet joufflu et bien nourri occupe le territoire du Sahara occidental qui ne lui a jamais appartenu et n'est même pas fichu de libérer son propre territoire de l'emprise espagnole. Plutôt que de déverser votre bile sur l'Algérie, n'y a-t-il pas des sujets brûlants à traiter dans

vos journaux ? J'insiste et je persiste à vous dire de vous occuper de vos affaires et de cesser votre ingérence hystérique et maladive contre notre patrie bien-aimée.

L'Algérie et son armée ainsi que ses services de renseignement sont composés d'enfants du peuple et de patriotes qui ont défendu et qui continuent à défendre notre souveraineté territoriale. Notre pays n'a jamais orchestré des attaques contre qui que ce soit, alors arrêtez votre cirque grotesque. Au lieu de gaspiller l'argent de vos contribuables contre nous, occupez-vous de fournir du travail et des logements à vos citoyens plutôt que de les laisser dans la précarité, arrêtez votre suffisance et vos leçons de morale à sens unique. Cet Occident arrogant qui a répandu la guerre et le chaos partout dans le monde n'a pas à nous donner des leçons mais plutôt à nous demander pardon pour les crimes colonialistes et les ingérences impérialistes et autres coups d'État. Agnouveillez-vous devant les génocides que vous avez provoqués dans les pays que vous avez rasés de la carte.

L'Algérie est bien au-dessus de vos pauvres combines et magouilles, et bien loin de la diplomatie de la pédophilie de la Mamounia. L'Algérie est plus grande que vous tous par son histoire et par le rêve merveilleux des martyrs de Novembre. Sachez que ni vous ni vos roquets qui aboient contre notre pays ne pourrez jamais entamer notre volonté de résistance, ni mettre à genoux ce magnifique pays et son invincible armée, digne héritière de la glorieuse ALN. Vous n'avez rien appris de l'Histoire.

L'Algérie, son armée et ses services de renseignement issus de notre peuple, résisteront à tous les assauts néocolonialistes, sionistes et impérialistes. Le rêve magnifique des enfants de Novembre qui a vu naître la jeune nation algérienne s'accomplira, c'est notre destin d'être des hommes libres et c'est le destin de l'Algérie d'avoir été et de rester La Mecque des révolutionnaires.

Le souffle de nos glorieux martyrs vivra en nous éternellement.

Mohsen Abdelmoumen

Bordj-Menaïel

Une localité en perte de vitesse

Bordj-Menaïel agonise depuis plusieurs années à cause des promesses, des mensonges de certains gens malhonnêtes qui lors des élections promettent monts et merveilles à leurs électeurs, mais une fois installés, que ce soit comme maires ou élus de la collectivité locale, ils tournent leurs vestes pour s'occuper de leurs propres affaires, ils n'ont jamais pu changer quoique ce soit et n'ont pu permettre à Bordj-Menaïel de se développer et de promouvoir des activités industrielles, commerciales, touristiques, culturelles et sportives en mesure de répondre aux nombreuses attentes de la population menaïlie qui ne cesse de subir les conséquences désastreuses. Tout le monde reconnaît que cette agglomération était réputée hospitalière de par la gentillesse de ses habitants, une ville ouverte à tout le monde et où chacun venait se ressourcer et trouver son équilibre moral, chaque visiteur était ébloui par l'attitude admirable de tant d'amabilité de ses habitants. Pour ceux qui ne le savent pas, la localité de Bordj-Menaïel, plus connue par la «cité des Coquelicots», avait apprivoisé deux grands noms de la Révolution algérienne, le colonel Amar Ouamrane et aussi l'un des grands négociateurs des Accords d'Evian, le stratège colonel Krim Belkacem et possède une grande et riche histoire à tous les niveaux, que ce soit culturelle, sportive, sociale, économique avec un passé glorieux rempli d'événements de grande envergure durant la Guerre de libération nationale. Pourquoi cette situation d'abandon ? La réponse est simple : c'est la faute à la génération 1980, à ce jour, qui n'a pas pu remplacer les anciens qui ne sont plus de ce monde qui, eux, étaient une source de référence positive à tous les niveaux. Ils sont partis ceux qui étaient réputés défendre la localité par la transparence, la bonne parole, l'hospitalité, l'aide aux plus démunis. La génération actuelle se caractérise par des appétits voraces qu'elle satisfait en concourant à la perte de valeurs essentielles de toute société qui veut avancer (sens de la famille, entraide, valeur du travail, honnêteté, probité et sens de l'honneur), tout cela s'est perdu au fil du temps, laissant la place à la loi de la jungle, c'est-à-dire la loi du plus fort et du plus riche. Bordj-Menaïel a perdu son âme quelque part en cours de route dans une course effrénée qui a enfanté des groupes d'intérêts, les gens sont devenus plus matérialistes que jamais, leurs discussions n'honorent en aucun cas les personnages. Ils sont partis les «zouama», les personnes honnêtes et infaillibles, ceux qui ont toujours défendus avec puissance de force et d'autorité la ville des Coquelicots, de vrais hommes qui adoraient orchestrer les situations, car ils étaient très entreprenants, actifs et dynamiques qui ont toujours menés des combats pour les causes justes, ils étaient et resteront la fierté de la ville pour l'éternité, eux qui reposent au cimetière de Lalla Aïcha ou de Sidi Smid et qui ont pour noms : les Bouhamadouche (Zmimi) Ouriachi Ali, Djouab Ali (Kabrane) Badis Ahmed, Bournissa Omar (Moussa Omar) Amrous Ali (Hamou Nassaid) Amrani AHCÈNE et Mohamed (Moh bel Hadj) Bourahla Laïd, Bouharrou Said, Hamidouche Mouloud (El Abassi) Abdenour Hacène (pharmacien), Mansouri Abdelmajid, Ouriachi Slimane, Hamrioui Hocine, BenMechta Ahmed, Naili Amar, Amara Ahmed (directeur de CEM et maire), Mazouzi l'Hadj, Bentarzi Moh Said,

Effectivement, si la situation actuelle de la localité de Bordj-Menaïel est désolante et même choquante, la cause est due à l'incompétence des hommes qui occupent le devant de la scène. Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les habitants de cette charmante et paisible ville qui n'a rien vu venir ?

Ghalem (Si Mahmoud), Ouradi (Koum Ah-dache), les frères Azazna plus connus par «Dar Cheikh Edachra», Miloudi Said, Bouchareb (Embarek Ben Aïssa), Guenoun (Ali Moh Omar), Tachert (les Babaazizane), les familles Toumi, les Tadjer, les Agraniou, les Lafer, les Amazouz, les Bouchareb, les Aneur, les Tachert, les Benmouhoub khalifa et Termoul, les Bacha, les Tahanouti, les Cherchouri, les Bouchni, les Chaouchi, les Tadjer, les Rebihi, les Naili (moh sargene) les Khaber, les Abaziz, les Mezali, les Ait amar, les Guouaoui, les Mohamadi, les Hamadou, les Aoudachene, les Mendil, les Assoul, les Baouali Hadj Toutah, les Gabour, les Dahak, les Cheriet Moh Cherif et fils, plus connu par Bilbil les Goumiri Hadj, et fils Hamid, Nordine, Rachid, Kamel et le regretté Mustapha, les Ghalem (Boualem, Bouazza et Dahmane) les Cherifi, les Miloudi, les Kaidi, les Sabeur, les Bakhali, les Sadaoui, les Drici, les Abdelhak, les Dries, les Lafer, les Rafa Debbah et des centaines d'autres qui étaient des hommes au vrai sens du terme, qui avaient vécu avec des valeurs et des principes fondamentaux basés sur le respect, l'amour d'autrui, du pays et surtout de la religion musulmane. Ils ne sont plus de ce monde, certes. Mais malgré cela, ils demeurent l'image de marque de la ville de Bordj-Menaïel.

Que l'on nous excuse si l'on a omis de citer d'autres noms, car une chose est sûre, tous ceux qui ont cotoyé ces personnages les décrivent comme d'honnêtes citoyens, des sages et des érudits, avec des qualités d'intelligence qui leur ont permis de s'acquitter à merveille de leurs rôles de responsables de famille, d'avoir su gérer convenablement leurs foyers en bons pères de famille. La population de Bordj-Menaïel leur reconnaît le legs d'un bien très précieux, à savoir la bonne éducation, le savoir-faire, l'islam et le respect d'autrui. C'était des personnes qui agissaient collectivement et cela pour le bien de la société, ce qui n'est plus le cas actuellement, car il y a un manque d'hommes. Bordj Menaïel a besoin de changement et pour cela, il faudra des hommes intègres

Bordj-Menaïel a perdu de sa nostalgie

Depuis pas mal d'années, la ville de Bordj-Menaïel est devenue une localité sans âme. Pourquoi un tel constat amer qui n'honore en aucun cas les habitants de cette ville ? La réponse est simple : la génération actuelle n'a pas pu remplacer les anciens partis vers l'au-delà, qui eux étaient une source de référence positive à tous les niveaux, que ce soit dans l'éducation, la franchise, la transparence, la bonne parole, l'hospitalité, l'aide aux plus démunis.

La génération actuelle se caractérise par des appétits voraces qu'elle satisfait en concourant aux pertes de valeurs essentielles de toute société qui veut avancer (sens de la famille, entraide, valeur du travail, honnêteté, probité, sens de l'honneur). Tout cela s'est perdu au fil du

temps, laissant la place à la loi de la jungle, c'est-à-dire à la loi du plus fort ou du plus riche. Pour cela, il suffit d'aller faire un tour dans certains cafés de la ville pour admirer un décor hideux et où les gens sont devenus plus matérialistes que jamais, animant des discussions qui n'honorent en aucun cas les personnages. La population souffre de l'incompétence des hommes qui occupent le devant de la scène actuellement. Ils sont bien loin d'égaliser ceux qui nous ont quittés, ceux-là mêmes qui étaient la fierté de la ville des Coquelicots. C'étaient des hommes au vrai sens du mot, qui avaient vécu avec des principes et des valeurs fondamentaux basés sur le respect, l'amour du prochain, l'éducation, l'amour du pays et la religion. Ils étaient et demeurent l'image de marque de la ville de Bordj-Menaïel.

Ils ne font plus partie de ce monde, ces figures emblématiques et respectueuses de l'histoire, car tous ceux qui ont côtoyé ces personnages les décrivent comme d'honnêtes citoyens, des sages et des érudits avec des qualités d'intelligence, qui leur ont permis de s'acquitter à merveille de leur rôle de responsable de famille, d'avoir su gérer convenablement leur foyer en «bons pères de famille». La population de Bordj-Menaïel leur reconnaît le legs d'un bien très précieux, à savoir la bonne éducation, le savoir-faire, l'islam et le respect d'autrui. Beaucoup de choses ont été dites sur eux et sur leur sérieux. Ils aimaient leur ville ainsi que leurs enfants

Malheureusement, de nos jours les vieilles personnes censées les remplacer ne sont en aucun cas à la hauteur de la tâche. Ils préfèrent siroter un café dans une cafétéria et parler de business, de milliards, de voitures, de terrains et de plein d'autres choses encore. Le tout sur un fond d'excès de zèle et de fanfaronnade. Il suffit de se rendre aux cimetières de la ville de Lala Aïcha, Sidi-Smid et Sidi-Zahar pour se rendre que les hommes au sens propre du mot sont partis vers l'au-delà avec la satisfaction du devoir accompli.

Et dire que dans la vie «akhratha moute» (en fin de compte, il y a la mort). Il n'y a pas de médaille qui n'ait son revers ! Voilà pourquoi Bordj-Menaïel est restée à la traîne en matière de développement économique, social, sportif et surtout culturel. Nos aîeux agissaient collectivement, et cela pour le bien de la société et de la famille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'individualisme bat son plein. C'est la politique du chacun pour soi et du «Tu as un doro, tu vaux do-ro !».

A priori, une APC c'est quoi en définitif ? Elle représente un mini-gouvernement où le président de l'Assemblée populaire et communale en est le chef suprême, aidé dans sa tâche par des élus qui font office de ministres au service de la population locale. Comment faire pour qu'il n'y ait plus jamais dans la ville de Bordj-Menaïel ce laisser-aller qui perdure, ce laxisme de l'Etat, cet abandon total de la société civile, des associations ? Que faut-il faire pour que Bordj-Menaïel marche sur ses deux pieds ? Eh bien ! Il faudrait tout simplement changer de mentalité.

La localité de Bordj-Menaïel manque de toute commodité. Elle a toujours été abandonnée par les élus communaux et de wilaya (APW). Elle semble avoir été oubliée par les autorités publiques, et ce à tous les niveaux. Bordj-Menaïel avait durant la Guerre de libération le statut de sous-préfecture (daïra). Elle avait sous sa coupe de grandes villes telles que Tadmait (ex-Camp du Maréchal), Lakhadaria (ex-Palestro), Naciria (ex-Haussonvilliers), Sidi Daoud (ex-Abbo), Dellys, Cap Djinet, Timezrit, Beni Amrane et autres qui elles sont devenues actuellement des daïras, tandis que Bordj-Menaïel est resté à la traîne. Et pour cause, cette municipalité n'a bénéficié d'aucun projet de développement urbain ou d'infrastructures publiques. «On est marginalisés par l'Etat», nous dira un commerçant de son état. Avant d'ajouter avec un air dépité : «Quand je vois d'autres communes et que je les compare à la nôtre, je me dis qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ! Voyez par vous-même, la population de Bordj-Menaïel vit dans le dénuement et la précarité la plus totale ! » La ville de Bordj-Menaïel a été marginalisée dans tous les secteurs, que se soit lorsqu'elle dépendait de la wilaya de Tizi-Ouzou ou de Boumerdès, suite au dernier découpage de 1984. Pour preuve, les Algériens la connaissent mieux par son nom de «Quinze et demi». Pourquoi «quinze et demi» ? C'est par le fait que la wilaya de Tizi-Ouzou qui avait bénéficié d'un budget éloquent dans les années 1970 n'avait rien réservé aux villes de Bordj-Menaïel et de Dellys. La population rêve de jours meilleurs et de vivre dignement. Les routes, le gaz naturel, l'eau potable, l'éclairage public et l'aménagement urbain, le travail sont les revendications de la population. Il est aisé de constater l'état déplorable et lamentable des voies d'accès aux différents îlots, les ruelles ont perdu de leur bitume devenant de véritables pistes boueuses en hiver et poussiéreuses en été, nids-de-poule, flaques d'eau.

L'agglomération est démunie de toutes les infrastructures, notamment des terrains de proximité, une salle omnisports, une piscine semi-olympique, un complexe omnisports, une salle de boxe, une salle de judo et de karaté, un centre culturel avec toutes les commodités, une bibliothèque. Les moyens de loisirs sont inexistantes et les jeunes sont abandonnés, ils ne trouvent pas d'occupation et tombent dans l'ennui et le marasme. La commune de Bordj-Menaïel se trouve abandonnée par l'Etat et ses habitants ne comprennent pas les raisons de cet isolement et les négligences des autorités. Et dire que Bordj-Menaïel est bien située géographiquement : 70 km d'Alger, 34 km de Tizi-Ouzou, 30 km de Boumerdès, 80 km de Bouira, 17 km de Cap Djinet et 30 km de Dellys.

Un seul fait redonnera de l'espoir à la population. C'est celui d'être désignée wilaya déléguée. Bordj-Menaïel, wilaya déléguée ! Pourquoi pas ? C'est la seule issue à la crise.

Kouider Djouab

Boumerdès

Faites quelque chose Monsieur le wali !

Harcèlements quotidiens

Les propriétaires de terrains dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel, fatigués de subir des pressions, des harcèlements quotidiens par le biais des huissiers de justice sous la bannière de l'entreprise EGZIB dissoute et qui s'est reconvertie en GESTIBO, également dissoute, demandent à Monsieur le wali de Boumerdès de leur accorder une audience dans les plus brefs délais, et ceci en présence de Monsieur le président de l'APW et au ministre de la Justice et du procureur de la République de la wilaya de Boumerdès qui sont les garants des lois de la République et dont les citoyens sont protégés par la loi. La question qui se pose : à quelle loi font-ils allusion ? L'article 42 : Gestion des zones, elle est confiée selon le cahier des charges à l'Office concerné à la fin des travaux de viabilité, conformément aux dispositions du décret n°84-55 du 3 mars 1984 relatif à l'administration des zones industrielles, donc il n'a jamais été fait allusion aux zones d'activités, aussi l'article 43 est plus explicite dans le domaine des litiges, car le lotisseur sera tenu à toutes garanties ordinaires et le droit. Tout litige né à l'occasion de l'interprétation ou de l'application des dispositions du cahier des charges sera vidé par le tribunal territorialement compétent à la demande de la partie diligente. Les propriétaires dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel exige la justice et interpellent le wali, le P/APW et le procureur général de la République ! Ils ont saisi par voie légale avec des accusés de réception et recommandés des requêtes et réclamations adressées au président de la République, au ministre de la Justice, au chef du gouvernement, au ministre de l'Industrie passif et actif, au procureur de la République de Boumerdès, au chef de cabinet, à monsieur le wali de la «trente-cinquième wilaya d'Algérie et autres, requêtes toutes demandées sans aucune suite. L'entreprise de gestion a failli à ses prérogatives et n'a pas respecté le cahier des charges, Aussi, les terrains attribués ne sont nullement des cessions mais des propriétés privées

A qui faut-il se plaindre ?

A qui s'adresser pour mettre fin aux harcèlements quotidiens dont sont sujets les propriétaires de parcelles de terrains dans la zone d'activité de Bordj-Menaïel ? Pourquoi ce silence de la part des autorités de la wilaya de Boumerdès tels que le premier magistrat de la trente cinquième wilaya d'Algérie, en l'occurrence monsieur Yahia Yahiaten, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, plus spécialement Monsieur Gana Azzedine ainsi que tous les élus du peuple, faut-il rappeler que l'APW est une institution composée d'élus du peuple censés défendre les intérêts du citoyen et écouter ses doléances, les acquéreurs tous des gens de bonnes familles sollicitent l'intervention du premier responsable de la wilaya et l'ouverture d'une enquête sur l'authenticité de cette entreprise de gestion et sur la façon dont est gérée cette entreprise, la question qui se pose : Qui est le premier né, la poule ou l'oeuf : certes c'est difficile de répondre mais il est très facile de pouvoir donner des précisions en argumentant que les terrains qui ont été acquis depuis 1989 et l'entreprise de gestion a vu le jour en 2017, aussi l'EGZIB actuellement dissoute a été le premier partenaire, qui est devenu SGI, puis GESTIBO également dissoute et dont les propriétaires de la zone d'activité possèdent une copie. Ils sont sujets quotidiennement à un harcèlement de la part d'une entreprise du nom de (nous préférons ne pas citer cette entreprise de gestion nouvellement créée qui agit à la manière d'Al Capone pour soutirer de l'argent aux honnêtes citoyens avec la collaboration de la direction de l'industrie et les menacent de saisie dont le cas de non paiement. Et dire que le dernier conseil des

ministres a mis fin à l'Aniref, au conseil de l'investissement et surtout à Divindus, ils réclament de l'argent aux propriétaires de parcelles de terrains situées dans la zone d'activité (I), (II) et (III) dans la commune de Bordj-Menaïel, les propriétaires qui possèdent tous des actes de propriétés dûment enregistrés auprès de la Conservation foncière de la wilaya de Boumerdès ont respecté à la lettre le cahier des charges et se sont acquittés totalement du montant du prix de vente. Dernièrement dans un article paru dans la presse par un de nos confrères, il a été dit que la société Divindus zones industrielles et zones d'activité réclament soixante milliards de dettes de créances détenues par les entreprises au titre de frais de gestion des zones industrielles et des zones d'activité. De quelle gestion il en est fait allusion ? Aussi, comment une activité de lavage graissage, une activité de toilerie, de mécanique, d'équilibrage, parallélisme, de pièces détachées et autres qui figurent dans le cahier des charges et dont les propriétaires payent les impôts, le foncier, l'électricité, l'eau, le gaz de ville, des commodités nécessaires à leurs activités qui ont été réalisées par leurs propres moyens. Qui est cette entreprise de gestion et qui se cache derrière, et de quelle filiale du groupe des industries locales parlent-on ? Aussi, lorsque la Sonelgaz réclame des créances impayées, cela est compréhensible, la Sonelgaz fournit l'électricité et le gaz de ville, il y a eu des prestations, idem pour l'ADE qui elle est en droit de réclamer des créances sur les factures de débits d'eau consommés. Il est inconcevable que ladite entreprise de gestion nouvellement créée et qui est une entité rattachée au ministère de l'Industrie et des Mines mais elle ne bénéficie d'aucun financement de la part de l'Etat et se rémunère donc exclusivement via une quote-part, le problème qui se pose : Quelles sont les prestations de services offertes par cette dite société à l'égard des zones d'activités. Aussi, les propriétaires de parcelles de terrains payent le plus normalement du monde les taxes et redevances des impôts auprès de la direction des finances, ce qui est un droit absolu. Autrefois, c'était l'EGZIB, puis SGI, puis elle est redevenue GESTIBO, toutes ont été dissoutes alors qui est cette nouvelle entreprise de gestion et où va l'argent qu'elle récolte : les propriétaires de parcelles de terrain sont fatigués d'être traîné en justice illégalement et de faire face à des huissiers de justice qui les harcèlent quotidiennement. A ne rien comprendre, il se passe de drôles de choses dans cette wilaya, des citoyens propriétaires de parcelles de terrain dans la zone d'activité sont quotidiennement harcelés par des indu-entreprises de gestion et cela avec la bénédiction de la direction des mines et de l'industrie. Depuis quand des propriétaires de terrain disposant d'actes de propriété dûment enregistrés auprès de la Conservation foncière depuis 1989 ? Lors de l'achat du terrain, il leur a été demandé de créer de l'emploi et de respecter le cahier des charges, malheureusement le lotisseur qui n'est entre autre que l'EGZIB de Boumerdès était chargé dans l'article un en droits et obligations du lotisseur de procéder à des travaux en s'engageant à exécuter dans les délais tous les travaux de voirie et réseaux routiers divers et ouvrages d'art, l'aménagement des espaces à usage collectif nécessaires à la viabilité du lotissement. Toutes les infrastructures sont mises à la charge du lotisseur : eau potable, le lotisseur réalisera les conduites principales de distribution d'eau, y compris le réservoir d'eau, électricité et gaz, le lotisseur mettra en place un réseau d'éclairage public sur la voirie. Il prévoira les couloirs de servitude pour le passage des lignes électriques et de conduites de gaz pour l'alimentation en énergie électrique et en gaz des établissements industriels. L'EGZIB a été dis-

soute, la SGI également puis la Gestibo qui a mis les clés sous le paillason après avoir traîné les propriétaires en justice, affirme un citoyen et qui n'a de cesse d'arrêter de dénoncer cette situation devenue intenable. Chacun des propriétaires dans la zone d'activité n'arrive pas à joindre les deux bouts, ils ont été ruinés par la faute de cette entreprise qui a manqué à ses engagements. Ils ont été délaissés par les pouvoirs publics. Le quotidien des propriétaires est difficile, ils vivent dans la précarité : ils ne disposent ni de gaz de ville, ni de branchement en électricité, ni d'assainissement, même si certains sont arrivés à placer des compteurs en énergie électrique. Ils arrivent tout juste à faire marcher leurs activités. La zone d'activité de Bordj-Menaïel n'a rien d'une zone industrielle, elle devrait être déclassée en zone urbaine puisqu'elle est située à l'entrée de la ville et la sortie de l'agglomération. Tout ce qui existe au niveau de la zone d'activité, c'est des commerces de moindre importance tels la mécanique, la vente de matériaux de constructions, lavage-auto, tôlerie, la vente de faïence, de carrelages, la vulcanisation et autres.

Qui est cette entreprise de gestion ?

Elle a été créée le 23 février 2015, issue de la transformation juridique de l'ex-SGP Centre et de l'absorption des ex-SGP Ouest, Est et Sud, Diprest, Iprs et le groupe bois (relevant de l'ex-SGP IM. Il est doté d'un capital et opère dans des domaines d'activités tels la céramique, les matériaux de constructions, la réalisation de cabines et préfabriqués en bois, l'ameublement et la menuiserie, la transformation métallique : les travaux polyvalents, l'environnement (nettoyage, ramassage, récupération et transformation des déchets), informatique et conseil, distribution de matériaux de construction, des articles et équipements ménagers, le portefeuille du groupe est constitué de 12 filières totalisant 81 unités et 10 projets ainsi que 3 participations dont 1 majoritaire. Il gère aussi depuis février 2017 les quatre sociétés de gestion des participations de l'Etat des zones industrielles. Détrompez-vous. Tous les moyens sont bons pour soutirer de l'argent aux citoyens. C'est une réalité qui perdure au niveau de la wilaya de Boumerdès et dont l'Entreprise de gestion des zones d'activités (Gestibo) qui en était l'acteur principal, une entreprise qui n'a jamais cessé de harceler les propriétaires des zones d'activités de Bordj-Menaïel (et dire que les propriétaires de parcelles de terrains payent le plus normalement les impôts de leurs activités, la taxe sur l'assainissement, l'impôt sur le foncier, les factures d'électricité, et toutes les charges y afférentes).

Qu'est devenue l'entreprise Gestibo ?

Le wali n'est-il pas l'autorité suprême au niveau de la wilaya de Boumerdès ? Alors la question qui se pose : Qui est cette entreprise de gestion ? Quel est son rôle ? Cette entreprise censée mettre à la disposition des zones d'activités toutes les commodités nécessaires selon la convention administrative et dont les clauses n'ont pas été respectées. La zone d'activité et de dépôt (ZAD) n'est toujours pas bien viabilisée, elle manque en branchement d'eau potable, de branchement en gaz naturel sans oublier que l'électrification en énergie (électricité) s'est faite par les propres moyens des propriétaires de la zone d'activité. Eh oui, ce sont les investisseurs qui ont pris en charge la viabilisation, l'électricité de leur zone d'activité. L'ancienne EGZIB a été dissoute dans les années 2003, juste au moment où le tremblement de terre du 21 mai 2003 est venu frapper de plein fouet la wilaya de Boumerdès, une véritable catastrophe

naturelle qui a causé beaucoup de pertes en vies humaines et des destructions de bâtisses, la zone d'activité et de dépôt de Bordj-Menaïel n'a pas été épargnée, personne n'est venu se soucier ni écouter en toute sincérité et lucidité les doléances des propriétaires de la zone d'activité et de dépôt, des propriétaires qui se sont vu abandonner par les pouvoirs publics. Faisant un tour dans les trois zones d'activités et de dépôt pour constater de visu que les propriétaires des parcelles de terrain, ils souffrent le martyr avec les problèmes d'électricité, de branchement en gaz naturel et surtout en eau potable, aussi il y a lieu de rappeler que la question de l'environnement tarade les investisseurs qui n'en rate pas une occasion pour rappeler l'urgence que présente la situation des déchets ménagers, de l'assainissement et de l'environnement. La ZAD n'est pas branchée en eau potable, en période hivernale, c'est un véritable borborygme, elle est sujette à des inondations et aux refoulements des eaux usées, tandis qu'en été, impossible de respirer avec les tas de poussière. Alors la question qui se pose : Où était l'EGZIB ou la Gestibo lorsque les investisseurs se débattaient dans des problèmes monstres ? Cela n'est plus du domaine du foncier mais relève plutôt du pénal car cette manière de faire est une arnaque et même une escroquerie à la Al Capone, car le fait d'obtenir un bien ou de l'argent par une manière frauduleuse, faux documents, factures bidons. L'escroquerie est le fait soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer aussi à son préjudice ou au préjudice d'un tiers à remettre des fonds, des valeurs ou bien quelconque à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.

Qu'est-ce qu'une facture ?

C'est un élément de preuve d'une opération commerciale, un document comptable, de tout achat de produits ou toute prestation de service par une activité professionnelle doivent faire l'objet d'une facturation, le vendeur est tenu de délivrer la facture dès la réalisation de la vente ou de la prestation de service, chose qui n'a pas été le cas par la Gestibo. Cette dernière n'a réalisé aucune prestation de service, l'acheteur doit la réclamer (la facture) où il est mentionné le nom des partis ainsi que l'adresse, la date de la vente ou de la prestation de service, la quantité de la fourniture, la dénomination précise le prix unitaire hors TVA des produits vendus et des services rendus. La facture de la Gestibo ne mentionne rien de tout cela mis à part dans la rubrique fourniture de marchandises quote-part, une quote-part de quoi et de quelle marchandise vendue ou de prestation réalisée.

Comment établir une facture ?

Les factures établies entre professionnels doivent comporter les mentions obligatoires, les factures doivent être établies en deux exemplaires dont le premier doit être remis à l'acheteur. Pour les ventes de livraison de la marchandise pour les prestations de services dès la fin de l'exécution de la prestation, la date et le lieu d'accomplissement de la prestation, le décompte détaillé en quantité et en prix de chaque prestation réalisée. Cette manière de faire ne relève pas du civil mais du pénal. La Gestibo est-elle associée avec les propriétaires de parcelles de terrain ? Non ! La Gestibo a-t-elle réalisés des prestations de services, non.

Programme



12.00 Petits plats en équilibre
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 Maman par intérim
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Ici tout commence
19.00 Journal
19.20 C'est Canteloup
20.35 France / Ukraine
21.05 Esprits criminels
21.55 Esprits criminels
23.35 Evil



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Nina
22.00 Nina
22.55 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
15.55 Les reines du shopping
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
18.40 Mon gâteau est le meilleur de France
20.30 Scènes de ménages
21.05 Top Chef



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
16.15 Des chiffres et des lettres
16.50 La p'tite librairie
17.10 Questions pour un champion
19.20 Laisser entrer la nature
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.50 Le journal de Roland-Garros
21.08 Elections régionales françaises
22.40 Météo
22.45 Barbara, elle et nous



19.37 Hep taxi ! Express
19.45 Tout le monde veut prendre sa place
21.01 Bulle
21.54 Bulle
22.50 Le journal
23.21 Tandem



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais à Dubaï
19.50 Les Marseillais à Dubaï
21.00 Météo
21.05 Minute par minute
23.00 Enquête sur le mystère Didier Raoult



15.59 Judy
17.56 L'info du vrai, le mag
18.33 L'info du vrai
20.10 L'info du vrai, le mag
20.41 Broute
20.44 La boîte à questions
20.54 Césarissime
21.07 Lancements Soirées César 2021
21.09 Tout simplement noir
22.36 La bonne épouse



19.06 Un héros très discret
20.15 Hollywood Live
20.50 Underwater
22.23 La chute du président



19.20 5 minutes de mode by Loïc Prigent
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 1 minute de mode by Loïc Prigent
21.15 90' Enquêtes
22.35 90' Enquêtes



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.57 Pars vite et reviens tard
19.10 Les liens du sang
19.18 Paradise Beach
20.50 Good Kill
22.28 Rush



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Drôles de villes pour une rencontre
15.10 Le Costa Rica, côté sauvage
17.45 C dans l'air



15.00 Tir au pistolet 10 m mixte
15.45 Beas de Segura - Villarodrigo (175,1 km)
16.45 Baza - Cúllar Vega (182,9 km)
18.00 Vera - Pulpí (114,5 km)
19.00 Stefanos Tsitsipas / Andrey Rublev
20.00 Rafael Nadal / Stefanos Tsitsipas
21.00 Suède / France
22.30 France / Japon



19.00 C à vous
19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.52 Tu mourras moins bête
21.00 Une affaire de famille

Sélection



Ciné Premier - 22.23
La chute du président
Film d'action de Ric Roman Waugh

➔ Pris au piège et faussement accusé, un chef de la sécurité veut retrouver l'auteur de la tentative d'assassinat commise contre le président des Etats-Unis.

Ciné Premier - 20.50
Underwater

Film de science-fiction de William Eubank

➔ Des scientifiques d'une base sous-marine, installée au fond de l'Océan, deviennent la cible de monstres à tentacules et tentent de survivre.



Ciné Frisson - 20.50
Good Kill
Thriller de Andrew Niccol

➔ Le major Egan, pilote de l'US Air Force, n'a jamais tué autant d'ennemis que depuis qu'il est cloué au sol. Affecté dans une unité de pilotage de drones, il fait la guerre à l'autre bout du monde depuis une base de... Las Vegas.



DOMAINES DU THÉÂTRE ET DU JOURNALISME DESSINÉ

FORMATIONS EN LIGNE

Des formations en ligne dans les domaines du théâtre et du journalisme dessiné sont programmées sur la toile durant le mois en cours par l'institut Cervantes, indique un communiqué de l'institution culturelle espagnole à Alger. Organisés sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'Institut Cervantes d'Alger et d'Oran et le Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi (Tna), ces cours, au nombre de deux, traitent de la conception d'une production théâtrale, et de l'innovation d'un journalisme culturel dessiné.

S'adressant principalement aux responsables des théâtres régionaux, le premier cours consiste en une formation sur la conception de la production théâtrale avec pour objectif de fournir aux participants, à l'aide d'une approche théorique et pratique, les clés de la conception artistique et créative d'une production théâtrale.

Prévu du 20 au 27 juin, ce premier cours sera dispensé virtuellement en langue française par Juan Ollero, diplômé en mise en scène de l'Ecole royale d'Art dramatique de Madrid, et également en droit, administration et gestion des affaires. Pour le deuxième cours, prévu du 9 au 15 juin, sous le thème «Journalisme dessiné avec les possibilités pratiques du nouveau journalisme illustré de l'idée et du scénario, au dessin et à l'édition», il sera également dispensé virtuellement par Pere Ortin, journaliste, documentaliste et directeur de la revue espagnole *Altaïr Magazine*, avec l'idée d'encourager davantage l'intérêt des étudiants pour le dessin journalistique narratif.

Durant cette formation, les participants seront invités à rencontrer en ligne deux professionnels de bande dessinée, l'artiste dessinateur équato-guinéen, Ramon Esono, et le dessinateur et directeur artistique espagnol, Mario Trigo. L'inscription aux deux formations est gratuite, précise le communiqué.

R. C.

Centre national du livre L'avant-projet de révision du statut au niveau du Gouvernement

Le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a fait savoir, lundi à Alger, qu'un avant-projet de révision du statut du Centre national du livre (CNL) était actuellement au niveau du Gouvernement.

S'exprimant en marge des Journées nationales autour du livre, organisées à la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) en collaboration avec le CNL, M^{me} Bendouda a indiqué que le statut de ce centre fondé en 2009 «ne lui a pas conféré les prérogatives et les moyens adéquats pour s'acquitter de ses véritables missions».

«Un nouveau texte est actuellement à l'étude au niveau du gouvernement», en vue de donner au Centre «un statut adéquat, afin qu'il soit un établissement plus solide et avec des missions plus importantes et plus élargies», a-t-elle indiqué avant de relever que «certaines missions du ministère ont été octroyées à ce centre, dans le cadre de ce nouveau texte».

Pour sa part, le directeur du CNL, Djamel Yahiaoui, a indiqué que la révision de ce statut «a débuté cette année», d'autant plus que plusieurs séances ont été organisées au niveau du ministère et d'autres au niveau de la Fonction publique, en sus d'autres séances programmées actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement, en vue d'approuver le nouveau texte.

Nommé à la tête de ce centre en 2017, M. Yahiaoui a fait savoir que ce nouveau texte conféra «un rôle



très important» au CNL, en ce qui concerne notamment «la promotion du livre», faisant état, dans ce cadre, de l'existence de mesures relatives au soutien des diffuseurs, des auteurs, des traducteurs et des bibliothécaires.

Le nouveau texte touchera également «l'organigramme du centre», à travers «la reconsidération des postes budgétaires existants» en proposant un directeur général, trois directions et un secrétariat général, ce qui «lui permettra d'exercer ses missions», a indiqué le directeur.

M. Yahiaoui a en outre précisé que le Statut du centre «n'a pas pris en compte les particularités de cet établissement» ni «ses tâches spé-

cifiques», ajoutant que les «sept tâches précédentes étaient «vagues», lesquelles passeront au titre du nouveau texte à «vingt» tâches.

Le même intervenant a aussi évoqué «le problème du siège social», auparavant à l'ancienne BNA de Telemly (Alger), et dont l'activité a été perturbée par «les coupures de l'électricité pendant plus de deux ans», ajoutant que le nouveau siège se trouve «actuellement dans les deux communes du 1^{er}-Mai et de Hussein Dey».

Et de rappeler que le centre «a traversé des circonstances difficiles depuis sa création et tenté récemment de refaire surface à travers la Foire nationale du livre (11-20

mars), en «organisant des activités» et en «apportant un soutien» à l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL) qui a supervisé l'organisation de cette foire. Créé en 2009 en vertu d'un décret présidentiel, le CNL qui est un établissement public relevant du ministère de la Culture, a pour objectif de promouvoir et développer le livre par une intervention en matière de créativité, d'édition et de distribution.

Les Journées nationales du livre de deux jours sont marquées par la participation de nombreux créateurs et acteurs du marché du livre, publics et privés.

R. C.

Journée nationale de l'artiste Distribution des premières cartes numériques d'artistes

Les premières cartes numériques d'artistes «allaient être distribuées» lors des célébrations de la Journée nationale de l'artiste, a indiqué le président du Conseil national des Arts et des Lettres (Cnal), instance consultative qui a pour mission principale l'attribution de la carte professionnelle aux artistes.

Mohamed Sari a précisé, dans un entretien accordé à l'APS, que «les préparatifs techniques étaient au point» et que les «premiers spécimens» de cette nouvelle carte allaient être distribués à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Inscrites dans l'élan de «numérisation du secteur de la culture», récemment entrepris par le ministère de la Culture et des Arts, ces nouvelles cartes, explique le président du Cnal, contiennent, au-delà des renseignements sur l'état civil, «toutes les informations qui concernent la carrière de l'artiste».

Dans un autre volet qui concerne la gestion de la carrière des artistes, le premier responsable du

Conseil, a rappelé qu'un «travail sur un avant-projet sur la loi de l'artiste est actuellement en cours» en vue d'être présenté au gouvernement, une fois soumis à l'appréciation des artistes.

Rappelant les étapes qui précèdent l'aboutissement d'un projet de loi, Mohamed Sari a précisé qu'il y a eu une première ébauche que la commission du Cnal a débattue pour en sortir avec une deuxième soumise, elle, à l'appréciation des artistes, avant de la soumettre à la tutelle pour approbation par le gouvernement et, enfin, son adoption par les parlementaires.

Néanmoins, explique M. Sari, cet avant-projet connaît un «léger ralentissement», en raison de la crise sanitaire que traverse le monde.

Le premier responsable du conseil a ensuite précisé que le décret exécutif portant sur l'autre volet du statut de l'artiste, qui traite du contrat et des relations de travail en milieu artistique, «vient d'être publié dans le dernier Journal officiel». Rappelant les modalités

d'acquisition de la carte d'artiste définies dans le Journal officiel, paru le 12 octobre dernier, M. Sari a conclu en abordant la problématique de la place à donner aux techniciens et aux administrateurs artistiques, précisant que «tous les métiers inhérents à la création artistique, les techniciens et les administrateurs notamment, sont en cours de discussion pour être intégrés dans le statut de l'artiste».

Ce texte prend en charge les pré-occupations des artistes et comédiens en matière de relations de travail, en leur assurant une protection équitable à travers notamment l'obligation de soumettre toute relation de travail à la conclusion préalable de contrats de travail écrits à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Selon les termes de ce texte réglementaire, l'artiste aura, également, le droit à une carte professionnelle, le libre exercice du travail artistique, le droit à une rémunération équitable et le droit à un contrat d'assurance complé-

mentaire couvrant les risques exceptionnels.

Par ailleurs, cette loi définit les catégories d'artistes, en faisant une distinction entre les artistes permanents, intermittents et occasionnels. Créé en 2011 par décret exécutif, le Cnal est placé sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts.

Il est composé de treize membres dont des personnalités du monde des arts et des lettres. De 2015 à 2019, un total de 10690 cartes professionnelles, a été distribué aux artistes, selon un bilan établi en juin 2019 par le Cnal qui avait également élargi, la même année, la nomenclature des métiers, incluant entre autre, les lecteurs sonores, les tagueurs et les scénographes numériques. Dans le cadre de ses fonctions, le Conseil partage ses points de vue, recommandations et suggestions afin de définir les éléments de la politique de développement des arts et participe, ainsi, à la protection et à la promotion des droits des artistes.

R. C.

Equipe nationale

Deux victoires et beaucoup d'enseignements

→ Sans réaliser de grosses prestations, l'équipe nationale de football a assuré l'essentiel en décrochant deux victoires en amical face à la Mauritanie (4-1) et au Mali (1-0), égalant le record africain d'invincibilité détenu jusque-là par la Côte d'Ivoire depuis 2013 (26 matches), en attendant un dernier test révélateur contre la Tunisie, vendredi au stade Hamadi-Agrebi de Radès (20h30).



■ Algérie, une sélection qui force le respect. (Photo > D. R.)

Pour ces deux rencontres de préparation, le coach national Djamel Belmadi a effectué une revue d'effectif, en donnant du temps de jeu à certains éléments, dont il s'agit de leur première apparition, à l'image du défenseur central du RKC Waalwijk (Div.1/ Belgique) Ahmed Touba. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître. Lors du premier test face à la Mauritanie, Belmadi a aligné un onze complètement remanié, avec une charnière centrale inédite, composée de Touba et Bedrane.

Les deux éléments ont réussi à tirer leur épingle du jeu pour leur première titularisation, même si la défense algérienne n'a pas été trop sollicitée, face à une équipe mauritanienne qui a sombré en seconde période. Avec désormais plus de choix en défense, Belmadi tient en main deux

joueurs capables de remplacer à tout moment les deux habituels titulaires dans l'axe central : Aïssa Mandi et Djamel Benlamri, ces deux éléments allaient retrouver leur place dimanche face au Mali.

Au milieu de terrain, Belmadi a eu l'embaras du choix, même si face au Mali il a fallu attendre la deuxième mi-temps pour voir l'entrejeu des «Verts» retrouver plus de stabilité, avec la sortie de Hicham Boudaoui, qui a permis au néo-international Ramiz Zerrouki de se libérer, après une première période amorphe. Le sociétaire du FC Twente (Pays-Bas) venait de signer sa quatrième sélection avec les «Verts».

«Je cherche toujours la victoire. Sur le premier match, il y a eu des nouveaux qui m'ont montré que je peux compter sur eux. Quant à ce deuxième match face au

Mali, on a réussi à résoudre les problèmes que l'adversaire nous a posés. C'est un motif de satisfaction», a réagi Belmadi, qui s'est montré satisfait des deux matchs livrés jusque-là en attendant la grande explication face à la Tunisie, deuxième meilleure équipe sur le plan continental, selon le dernier classement de la Fédération internationale.

Le record africain passe par Radès

Invaincue depuis le 18 novembre 2018, et la victoire décrochée à Lomé face au Togo (4-1), en qualifications de la CAN-2019, l'équipe nationale a traversé depuis une période exceptionnelle, remportant au passage le trophée continental en Egypte, en arrivant à égaliser le record africain d'invincibilité.

Pour entrer un peu plus dans l'histoire du football continental, l'Algérie n'est désormais qu'à un seul match pour battre le record des «Eléphants», mais cela passera inéluctablement par un bon résultat vendredi face aux «Aigles de Carthage».

Une victoire, ou à défaut un match nul, permettra non seulement aux «Verts» d'effacer des tablettes «la marque» des Ivoiriens, mais surtout préserver la dynamique, enclenchée depuis l'arrivée à la barre technique de Djamel Belmadi. Un éventuel ascendant psychologique non négligeable en vue du début du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde

2022, reporté de juin à septembre en raison de la pandémie du Covid-19.

«Je connais cette équipe de Tunisie, ils savent qu'on la connaît. C'est une équipe qui a beaucoup d'expérience, avec des joueurs habitués à l'Afrique et qui savent gérer les matchs. Ces rendez-vous amicaux sont loin d'être sans enjeu pour moi, puisqu'ils seront déterminants pour le prochain classement de la Fifa. Notre objectif est de préserver notre position dans le Top 5 continental, pour pouvoir disputer un éventuel match (retour) des barrages du Mondial-2022 chez nous», a souligné Belmadi.

En vue de cet ultime test, Belmadi va aligner son équipe type, avec notamment le retour sur le côté droit de Youcef Atal et du milieu offensif Sofiane Feghouli, ménagés face au Mali.

Les Tunisiens, dirigés sur le banc par Mondher Kebaier, se sont imposés difficilement samedi à Tunis face à la RD Congo (1-0), pour leur premier match amical, en attendant d'affronter l'Algérie (11 juin) et le Mali (15 juin).

Ces rencontres amicales s'inscrivent dans le cadre de la préparation des «Verts» en prévision du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain, en raison de la pandémie de Covid-19.

R. S.

Ligue 1

Le président de la FAF laisse planer le doute sur l'avenir du championnat

→ Le président de la Fédération algérienne de football Amara Charaf-Eddine, a laissé planer le doute sur le sort du championnat de Ligue 1, non sans évoquer la possibilité d'interrompre la compétition avant terme pour pouvoir communiquer à la Confédération africaine les représentants algériens dans les compétitions interclubs 2021-2022, avant la date limite fixée au 30 juin.

«Lors de la dernière réunion du bureau fédéral, nous avons abordé plusieurs possibilités. La CAF a fixé au 30 juin, la date limite pour lui communiquer les clubs devant prendre part aux compétitions interclubs. Si nous serons obligés de dévoiler à la CAF les noms de clubs avant le 30 juin, nous le ferons mais sous réserve. Parmi les probabilités est l'arrêt du championnat, ou l'option d'envoyer les noms des clubs avant cet arrêt, mais à aucun moment nous n'avons décidé de quoi que ce soit», a indiqué le président de l'instance fédérale.

Amara Charaf-Eddine s'exprimait aux médias, à l'issue du match amical de l'équipe nationale, livré dimanche soir contre son homologue malienne (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. «C'est prématuré de parler de l'arrêt ou même la poursuite du championnat

cette saison. Pour le moment, la compétition suit son cours le plus normalement du monde. S'il y aura des décisions, ce sera fait dans un cadre réglementaire, selon les statuts de la FAF et les règlements en vigueur de la discipline. Nous ne pourrions pas prendre seuls la décision d'arrêter le championnat, cela doit se faire en concertation avec les clubs et le Bureau fédéral», a-t-il conclu. Dans un communiqué, publié le 2 juin sur son site officiel, la FAF a apporté «un démenti formel contre toutes les rumeurs faisant part de l'arrêt du championnat de la Ligue 1 professionnelle de la saison 2020/2021 le 30 juin prochain». «La question de la saison 2020-2021 a été certes débattue lors de la dernière réunion du bureau fédéral du 31 mai, où plusieurs solutions ont été proposées afin d'être en harmonie avec le calendrier international ainsi qu'avec les échéances de nos sélections nationales (A et des joueurs locaux), mais aucune décision n'a été prise à ce propos», a-t-elle conclu.

Au terme de la 24^e journée du championnat, l'ES Sétif occupe la tête du classement avec 50 points, devant la JS Saoura (46 points) et le MC Oran (44 points).■

Coupe de la Ligue JSK-WAT se jouera finalement à Tizi-Ouzou

→ Le match JS Kabylie - WA Tlemcen, initialement prévu le mercredi 9 juin à partir de 17h30 au stade 5-Juillet (Alger), pour le compte des demi-finales de la Coupe de la Ligue, a été finalement délocalisé au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, a annoncé lundi la direction des Canaris.

«Le match face au Widad de Tlemcen, prévu mercredi pour le compte des demi-finales de la Coupe de la Ligue se jouera finalement au stade du 1^{er}-Novembre», a indiqué la Direction kabyle dans un bref communiqué, diffusé sur sa page facebook officielle.

«La JSK avait trouvé un accord avec la direction du stade 5-Juillet pour y domi-

lier cette rencontre, mais les Zianides se sont appuyés sur un article dans l'engagement du club, portant sur la domiciliation de ce match à Tizi-Ouzou, et ont fait valoir ce droit», a-t-on encore précisé de même source.

Les Canaris reçoivent habituellement au stade du 1^{er}-Novembre, mais ayant atteint le dernier carré de cette Coupe de la Ligue, ils ont émis le vœu de jouer dans un stade plus grand, et surtout, doté d'un terrain en gazon naturel.

Une situation qui aurait permis aux camarades de Rezki Hamroune de préparer leur demi-finale de la Coupe de la Confédération contre les Camerounais du Coton Sport Garoua.■

EN DEUX MOTS

MCO : l'entraîneur Madoui renonce à son départ

L'entraîneur Kheïred-dine Madoui poursuivra finalement sa mission à la tête de la barre technique du MC Oran au lendemain de l'annonce par la direction de ce club de la résiliation à l'amiable de son contrat.

Madoui, qui a rencontré lundi le président Tayeb Mahiaoui, est revenu à de meilleurs sentiments, et les deux hommes «ont fini par se réconcilier», a indiqué à l'APS, Rafik Cherak, le chargé de communication de la formation oranaise pensionnaire de la Ligue 1 de football.

La direction du MCO avait annoncé la veille, sur sa page facebook officielle, le départ de l'ancien coach de l'ES Sétif. Le président Mahiaoui a justifié cette décision par «l'échec du jeune coach à qualifier son équipe pour les demi-finales de la coupe de la Ligue après son élimination à domicile contre le WA Tlemcen, en sus de pas moins de cinq contre-performances à domicile aussi en championnat».

Ayant succédé au Français, Bernard Casoni, en novembre dernier, Madoui a dirigé le MCO en 14 matches, toutes compétitions confondues, durant lesquels il n'a concédé aucune défaite.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44/6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publica-

tion: Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition PAO La Nouvelle

République Impression Alger :

SIMPAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nou-

velle République, Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

Ligue 1

Le président de la FAF laisse planer le doute sur l'avenir du championnat

le match à suivre

Coupe de la Ligue

JSK-WAT se jouera finalement à Tizi-Ouzou

football

MCO

L'entraîneur Madoui renonce à son départ

Tunisie – Algérie : deux grandes équipes pour un duel sportif

→ La Tunisie qui affrontera ce vendredi 11 juin 2021 au stade Radès en match amical l'Algérie est le n°2 à l'échelle africain. Elle occupe la 26^e place sur le plan continental alors que l'Algérie s'installe au 33^e rang.

Les deux équipes seront face à face sur un terrain où la diplomatie sportive ne sera pas de rigueur. Chaque équipe connaît les capacités de son adversaire. Lors des conférences de presse ou pas, elles évoquent la qualité de l'une et les chances de l'autre. «Toutes deux sont meilleures et peuvent surprendre». Ça c'est le discours des sélectionneurs. Mais au fond, tout le monde sait que sur le terrain ce sera autre chose, une autre musique qui fera palpiter les cœurs. On refait surgir les vieilles images sportives. Belmadi sait que ce sera pratiquement un match officiel sous toutes ses coutures. Les Aigles de Carthage voleront le plus bas possible pour perturber les Fennecs et emporter la victoire, non seulement, mais aussi freiner leur élan et aussi montrer que leur place est tout aussi possible dans les prochains duels de la Coupe du monde 2022. Mais il s'agit aussi de faire valoir leur performance d'efforts pour freiner ce champion d'Afrique en titre, invincible durant 25 matches en dehors du match. «Quant au fait de choisir le dernier adversaire en amical censé être mieux classé que les Verts, c'est justement pour que les joueurs gardent les pieds sur terre, eux, tout champions d'Afrique qu'ils sont», estimait un rédacteur sportif. Alors que pour le sélectionneur des Verts, ce choix des Tunisiens n'est autre que pour leur jeu qui res-



■ Algérie-Tunisie, c'était au mois de novembre 2011 à Blida.

(Photo > La NR)

semble à celui des prochains adversaires. Il est vrai que le football n'est que rapport de force. Sur le terrain, il n'y a qu'un ballon. Chaque sélectionneur souhaiterait que ce soit son équipe qui garde le plus longtemps le ballon, mais parfois ce n'est pas possible. Dans ce cas, il faut s'adapter. C'est quoi le football de haut niveau ? Il y a deux zones où il faut être efficace : «C'est un rapport de force, oui. Si l'équipe d'en face préfère défendre plus bas ou plus haut, il faut avoir cette capacité à garder la même efficacité dans toutes les situations». Le maître-mot, de chaque sélectionneur, c'est s'adapter en toutes circonstances. La Tunisie, à ne surtout

pas oublier, est le n°2 sur le plan africain derrière le Sénégal, dans un derby maghrébin qui promet en intensité. «C'est une équipe difficile à manœuvrer, demi-finaliste de la dernière CAN, un habitué de la Coupe du monde. C'est un adversaire très intéressant», a affirmé le sélectionneur algérien Djamel Belmadi. Il n'a pas voulu trop commenter lors de sa dernière conférence de presse sur les Aigles de Carthage, mais il reconnaît que la partie sera alléchante, très animée, palpitante et le suspens se collera tous les Algériens tout au long de cette partie... C'est un adversaire très expérimenté qui possède de bons joueurs. «Ce sera un

derby qui aura son cachet comme toutes les confrontations entre les deux pays. La Tunisie est une équipe très expérimentée qui a de bons joueurs qui ont l'expérience de l'Afrique. On s'attend à un match difficile mais le plus important pour nous est de maintenir cette régularité et cette constance pour progresser et avancer dans le sens positif.»

H. Hichem

A voir

- Eurosport 2 : Championnats du monde de judo à 20h
- Eurosport 1 : Tour de Suisse à 20h

La Der

Sélection algérienne A' : 23 joueurs convoqués pour le premier stage

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie des locaux (A'), Madjid Bougherra, a convoqué 23 joueurs issus des clubs évoluant dans le championnat de Ligue 1 pour le 1^{er} stage qui aura lieu du 13 au 17 juin au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances. La liste dévoilée lundi par la Fédération algérienne de football sur son site officiel est dominée par les joueurs de l'ES Sétif avec six éléments, devant le CR Belouizdad (5) et le Paradou AC (4).

Elle est marquée aussi par l'absence de joueurs de la JS Kabylie, laissés à la disposition de leur club en raison des engagements de ce dernier en Coupe de la Confédération. Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale contre le Burundi le mercredi 16 juin (20h45) au nouveau stade Olympique d'Oran. Le départ pour la ville d'Oran est prévu

la veille du match dans la matinée avec la programmation d'une séance d'entraînement à 18h30 sur la pelouse du nouveau stade de la ville d'El Bahia. Pour rappel, ce premier regroupement des joueurs locaux s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de la Coupe arabe des nations de la FIFA Qatar-2021 qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre prochains. L'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Egypte et les vainqueurs des matches : Liban-Djibouti et Libye-Soudan.

Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matches simples à éliminatoire directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

Liste des 23 joueurs :

Gardiens de but : Toufik Moussaoui (CR Belouizdad), Abderrahmane Medjadel (O. Médéa)
 Défenseurs : Youcef Laouafi (ES Sétif), Hamza Mouali (Paradou AC), Aymen Bougerra (PAC), Abdelhak Debbari (ESS), Chouaib Keddad (CRB), Mouad Haddad (MC Alger), Boualem Mesmoudi (MC Oran), Zineddine Belaid (USM Alger)
 Milieux de terrain : Amir Sayoud (CRB), Imad-Eddine Merizegue (CRB), Adem Zorgane (PAC), Abdelhak Kadri (PAC), Ahmed Kendoussi (ESS), Billel Benhamouda (USMA), Mohamed Belkheir (CRB)
 Attaquants : Hossam-Eddine Ghacha (ESS), Mohamed Amine Amoura (ESS), Billel Messaoudi (JS Saoura), Mohamed Bachir Belloumi (MCO), Ismail Belkacemi (USMA), Abderrahim Deghmoum (ESS).